



Numéro 24 | octobre 2022

# Les signaux d'alerte de l'Afrique de l'Ouest ?

## Réévaluation de la signification des saisies de cocaïne

*Mark Shaw*

### Résumé

Les saisies de drogue sont largement évoquées dans les médias et les rapports universitaires sur le trafic de stupéfiants et le crime organisé. Tout le monde connaît leurs limites. Mais que faire si les saisies sont exactement à l'opposé de ce que nous croyons généralement qu'elles représentent ? C'est-à-dire, non pas le reflet de l'efficacité de l'État, mais plutôt des fêlures des systèmes de protection politique. Si tel est le cas, elles peuvent apparaître plus régulièrement à certains moments plutôt qu'à d'autres. Une étude détaillée des saisies de cocaïne en Afrique de l'Ouest pendant les périodes d'instabilité politique sur une vingtaine d'années suggère que cette association mérite d'être examinée.

### Principales conclusions

- Les saisies de drogues en Afrique de l'Ouest se sont concentrées sur deux périodes : entre 2003 et 2012 et plus récemment à partir de 2019, avec une « sécheresse des saisies » entre les deux.
- Au niveau régional, l'augmentation des saisies a été mise en corrélation avec une période de déclin de la stabilité politique alors que leur diminution survenait pendant les périodes de stabilité politique.
- Cette relation peut également être observée dans les pays connaissant des cycles de conflit et d'instabilité. Notamment, les saisies se produisent peu de temps avant que l'instabilité ne monte.
- Du fait qu'il existe de solides preuves d'une protection politique de l'économie du trafic de drogues dans la région, l'augmentation des saisies peut correspondre aux périodes où les systèmes de protection politique pour le trafic s'affaiblissent ou se fêlent.
- Cette analyse suggère que les données sur les saisies sont importantes – mais pas pour les raisons généralement admises – et que lorsqu'elles sont soigneusement examinées, elles peuvent être interprétées comme le reflet de l'évolution de l'économie politique. Si tel est le cas, elles peuvent servir de « signaux d'alerte » de l'instabilité politique qui serait sur le point de se produire.

## Introduction

Depuis que le trafic régional a commencé dans les années 1990, une tendance de saisies de cocaïne s'est dessinée en Afrique de l'Ouest. Au début, seules de petites quantités étaient saisies, mais au fil du temps, les volumes ont augmenté. Une forte augmentation des saisies a été constatée au milieu des années 2000, puis une autre en 2019, 2020 et au début de 2021. Des volumes beaucoup plus faibles ont été saisis entre les deux, au cours de la période qui a été décrite comme une « sécheresse des saisies ».

Comment comprendre le schéma caractéristique de ces deux fortes augmentations de saisies en Afrique de l'Ouest ? Par exemple, l'augmentation des saisies signifie-t-elle une hausse des flux réels de cocaïne dans la région ou une simple amélioration de l'efficacité de la répression ?

## Le déclin économique, associé à l'instabilité politique, peut favoriser le trafic

Ou, au contraire, la baisse ou l'absence de saisies (par exemple, entre 2013 et 2018) signifie-t-elle que le système criminel qui gère la circulation de la drogue fonctionne efficacement en adoptant des méthodes qui échappent à la surveillance, comme la dissimulation dans des conteneurs ? En outre, compte tenu des nombreuses variables possibles en jeu, il se peut qu'une seule réponse ne suffise pas. Pourtant, l'augmentation des saisies au cours de deux périodes semble difficile à rejeter, comme étant uniquement due à une série d'événements aléatoires.

En essayant de répondre à cette énigme, les données disponibles et la recherche qualitative semblent indiquer une autre possibilité intéressante – que les périodes de fracture politique, de conflit ou de transition politique puissent être alignées sur des volumes plus importants de saisies de cocaïne en Afrique de l'Ouest. En effet, dans certains États d'Afrique de l'Ouest, le trafic de stupéfiants dépend de la protection politique, qui (pour un prix) permet à la machine du narcotraffic de fonctionner sans heurts : la violence est maîtrisée et le produit continue de circuler sans entrave.

Ces réseaux de protection se forment souvent dans des contextes où des flux de grande valeur (tels que les stupéfiants) traversent des zones de pauvre ou faible gouvernance et se situent sur une échelle allant du contrôle centralisé de l'État aux acteurs locaux, en fonction de la présence et de l'influence de l'État.<sup>1</sup> Par conséquent, les saisies montrent que le mécanisme de protection ne fonctionne pas et sembleraient être la caractéristique d'une sorte d'instabilité politique ou de transition politique.

L'effondrement des systèmes de protection politique risque davantage de se produire en période de perturbation politique ou économique lorsque de nouveaux acteurs entrent dans le système (à la recherche de nouveaux protecteurs) ou que les anciens systèmes de protection s'affaiblissent ou sont sur le déclin. Le déclin économique, combiné avec l'instabilité politique, peut également favoriser le trafic, tout comme la pression extérieure des États touchés.

Il convient de souligner, que les saisies médiatisées ne peuvent pas toutes être identifiées comme étant le résultat de ruptures de l'économie de protection. Cependant, ce qui est probablement significatif, sont les tendances globales de l'activité des saisies et leur alignement sur les périodes de perturbation ou de changement politique, y compris les données qui suggèrent un tel alignement, en particulier dans les pays gravement touchés.

Ce rapport tente d'examiner les preuves et les implications pour la politique de cette hypothèse. Pour ce faire, il faut passer en revue les données sur les saisies de cocaïne, ainsi que les informations connues sur le commerce de la cocaïne en Afrique de l'Ouest, au cours des trois dernières décennies. Il faut également examiner comment les saisies de cocaïne ont pu être étroitement liées aux périodes d'instabilité politique ou de transition. Si cette hypothèse est confirmée, les saisies de cocaïne au cours des deux dernières années pourraient peut-être elles-mêmes représenter un « signal d'alerte » de perturbations plus importantes de l'économie politique ouest-africaine.

L'importance de cet argument est double. Premièrement, il prend à contre-pied une compréhension trop simpliste selon laquelle les saisies sont une mesure des flux réels de cocaïne en Afrique de l'Ouest.<sup>2</sup> Deuxièmement, et plus important encore, il renverse l'argument de l'instabilité et du narcotraffic en semblant indiquer que les saisies de drogue (et donc la

perception d'une augmentation des flux) sont le résultat de l'effondrement des systèmes de protection liés à une économie politique particulière. En tant que tels, elles représentent potentiellement *un signe d'instabilité future* plutôt qu'une mesure de l'augmentation des flux de trafic, ou un déclencheur d'instabilité.

Le document commence par une brève vue d'ensemble du commerce de la cocaïne en Afrique de l'Ouest et de sa place dans l'économie mondiale de la cocaïne. Il examine ensuite ce que l'on pourrait appeler l'hypothèse « Boucle d'or » (ou hypothèse raisonnable), qui étudie l'ensemble « idéal » des conditions requises pour la circulation sans restriction des stupéfiants dans la région ouest-africaine. En outre, il analyse brièvement la question de savoir ce que, dans de tels contextes, les saisies peuvent ou non indiquer.

Les données disponibles sur les saisies de cocaïne dans la région sont ensuite présentées, tant par pays que par région. On essaie de faire correspondre l'augmentation de la cocaïne saisie aux périodes de perturbation politique. Cette présentation est suivie d'une discussion sur l'économie politique et les caractéristiques conflictuelles de la région et sur des pays spécifiques où des saisies ont eu lieu. Le rapport se termine par une brève évaluation des implications des conclusions pour l'avenir, compte tenu de la récente augmentation des saisies.

Bien que le document se concentre sur la pertinence et les données probantes de la théorie pour l'Afrique de l'Ouest, il ne faudrait pas en conclure qu'il s'agisse d'un phénomène exclusif à la région. Des saisies similaires à grande échelle en Afrique du Nord au cours de la même période, ainsi que dans d'autres régions du monde, suggèrent certainement que la même hypothèse peut être vraie dans ces régions. Par conséquent, tout en reconnaissant la complexité de l'environnement et les causes multiples et interdépendantes possibles, il s'agit néanmoins d'une thèse qui mérite d'être examinée dans le cadre d'une discussion plus large sur l'impact et l'économie politique des flux illicites, de la gouvernance et de la stabilité.

## L'évolution du commerce de la cocaïne en Afrique de l'Ouest

L'Afrique de l'Ouest a été une plaque tournante majeure du reconditionnement et du transbordement de la cocaïne produite en Amérique latine, puis expédiée et

vendue sur les marchés européens depuis le début des années 1990. Selon une interprétation générale la région représentait une occasion parfaite pour les cartels de la drogue latino-américains qui cherchaient à diversifier leur trafic loin de l'Amérique du Nord – et à éviter principalement les efforts de lutte contre les stupéfiants des États-Unis dans les Caraïbes et sa zone périphérique – en ciblant agressivement l'Europe.

Cependant, la primauté accordée aux trafiquants latino-américains ne tient généralement pas compte du fait que les groupes criminels ouest-africains, notamment les Nigériens, ont été, en fait, les premiers innovateurs du commerce régional de la drogue dans les années 1990.<sup>3</sup> Les Africains (y compris les Africains de l'Ouest au Brésil) et les Européens restent les principaux acteurs du commerce de transit. En fait, il existe deux économies de trafic parallèles dans la région. L'une est en grande partie organisée en Afrique de l'Ouest et s'appuie sur des courriers aériens commerciaux. L'autre, avec une plus grande implication directe de l'Amérique latine (et une présence limitée en Afrique de l'Ouest), est responsable des cargaisons en vrac de cocaïne à travers la région.

## L'Afrique de l'Ouest est une importante plaque tournante de reconditionnement et de transbordement de cocaïne depuis le début des années 1990

La cocaïne traverse trois principales plaques tournantes géographiques du côté ouest du continent africain pour se rendre sur les marchés européens de la drogue. Ces plaques tournantes et les principales routes du trafic de cocaïne de l'Amérique latine vers l'Afrique de l'Ouest sont présentées à la Figure 1.

La plaque tournante du Sud est centrée en grande partie sur le Nigéria et le Ghana ainsi que sur les États voisins tels que le Bénin et le Togo, tandis que la plaque tournante de l'Ouest se concentre autour des petits États côtiers de la bosse de l'Afrique, la Guinée-Bissau en étant l'exemple le plus connu. La plaque tournante du Nord, par laquelle la cocaïne des États côtiers ouest-africains se déplace vers l'Europe, est située le long de la côte nord-africaine.

## Sécheresse et inondations

Les deux dernières années ont vu une série de saisies importantes de cocaïne en Afrique de l'Ouest. Celles-ci ont été réalisées principalement sur la plaque tournante occidentale (Cap-Vert au large des côtes, Sénégal, Guinée-Bissau voisine, Gambie et Côte d'Ivoire). Le point à souligner est le fait que ces saisies font suite à une période entre 2013 et 2018 où aucune grosse saisie n'avait été faite en Afrique de l'Ouest pendant ce qui a été appelé la « sécheresse des saisies ».

Cette sécheresse a suscité un débat à partir de 2013 sur la question de savoir si la région n'était plus un point de transit majeur pour la cocaïne expédiée d'Amérique latine vers l'Europe. Un groupe diversifié d'experts interrogés par l'auteur en 2016 et 2018 a presque conclu dans sa majorité que le trafic à travers l'Afrique de l'Ouest avait ralenti ou cessé. L'intensification du conflit en Libye, qui perturbait la capacité des trafiquants à transporter de la drogue par voie terrestre vers la côte méditerranéenne, était au moins l'une des raisons invoquées.<sup>4</sup>

## L'absence de saisies était d'autant plus déroutante que la production et la consommation de cocaïne avaient augmenté au cours de cette période

L'absence de saisies était d'autant plus déroutante que la production de cocaïne dans la région andine et la consommation en Europe avaient toutes deux augmenté pendant cette période. Les mesures de la production potentielle de cocaïne pure effectuées par l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDD) sont restées relativement stables du début des années 2000 jusqu'en 2013/14, après quoi les volumes de cocaïne pure produits se sont accélérés de manière spectaculaire, atteignant un pic en 2018 (la dernière année pour laquelle des données sur la production sont disponibles) à plus de 1 700 tonnes.<sup>5</sup>

Toutefois, des entretiens avec des personnes proches des activités de trafic à travers la région ou qui y prennent part, ont toujours souligné que le phénomène n'était pas nouveau et que le commerce avait peut-être fluctué

mais n'avait jamais cessé.<sup>6</sup> Des entretiens plus récents, notamment avec un fonctionnaire expérimenté de l'Organisation des Nations unies (ONU) dans la région, mentionnent que le trafic n'a jamais cessé ou ralenti pendant la « sécheresse des saisies ».<sup>7</sup>

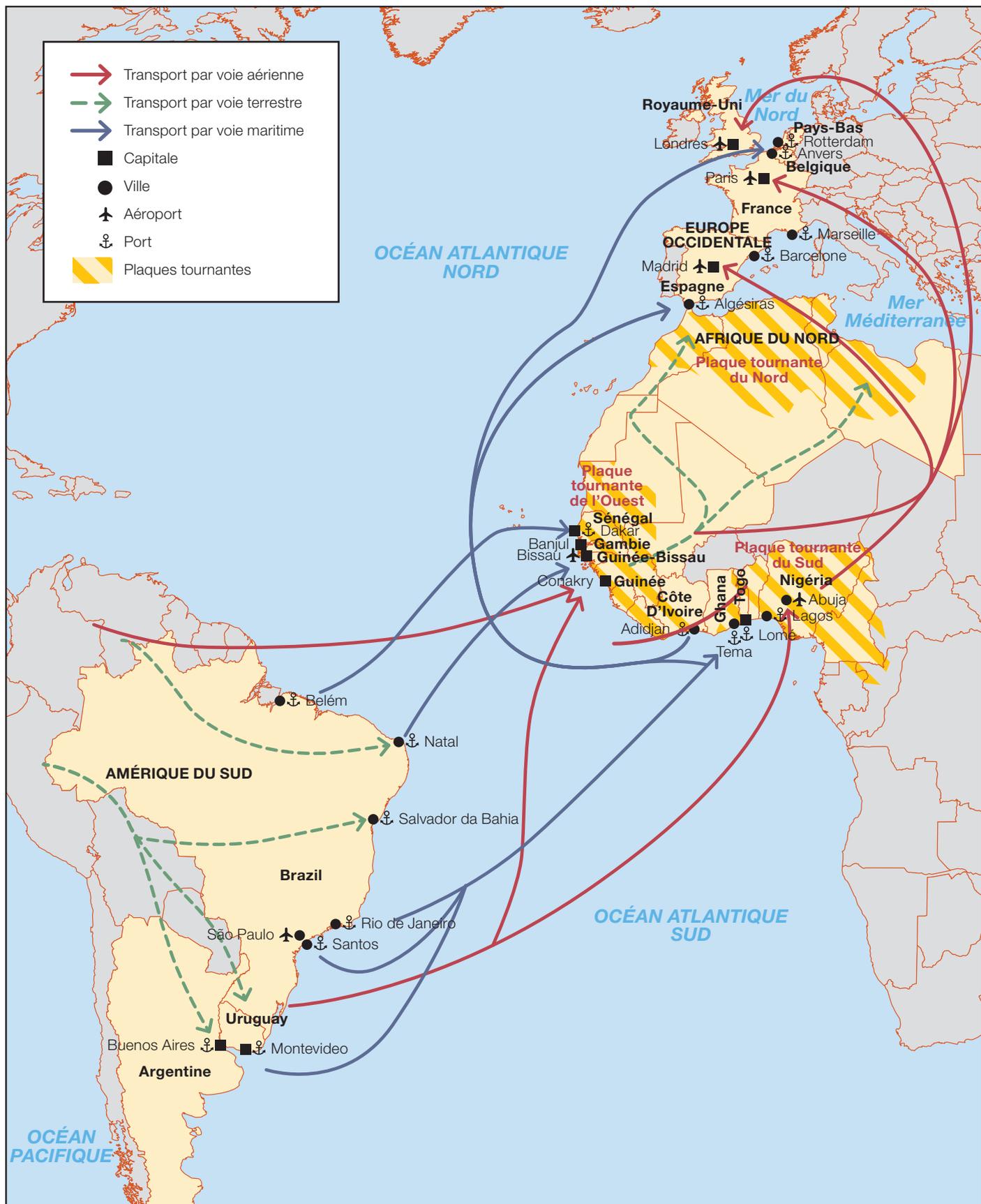
Au fil du temps, les entrepreneurs criminels actifs en Afrique de l'Ouest ont développé des liens importants avec les trafiquants latino-américains et ces liens sont solides. Comme indiqué ci-dessus, les Africains de l'Ouest ont désormais une présence et un réseau importants en Amérique latine, tandis que les trafiquants latino-américains ont été des visiteurs fréquents de l'Afrique de l'Ouest et y résident parfois. Cette situation résulte du fait que le trafic à travers l'Afrique de l'Ouest est bien implanté, disposant de réseaux et de systèmes logistiques ainsi que de l'expérience acquise, qui servent tous au maintien des flux de stupéfiants.

En effet, il semble que la période de sécheresse ait représenté une période d'innovation dans le trafic de drogues en Afrique de l'Ouest. L'approche des trafiquants a changé à la suite d'une opération d'infiltration très médiatisée de l'Administration américaine de répression des narcotiques (*US Drug Enforcement Administration* ou DEA) en 2013. Le débarquement de cocaïne à terre était devenu plus risqué. En général, les trafiquants avaient l'impression que les relations de confiance à long terme en Afrique de l'Ouest (comme dans le cas de l'armée bissau-guinéenne qui avait essayé de s'immiscer dans le commerce)<sup>8</sup> étaient difficiles à maintenir.

C'est également pour cette raison que, les entrepreneurs criminels locaux apparaissent également comme des interlocuteurs plus forts, servant d'intermédiaires efficaces entre les fournisseurs et les protecteurs et devenant ainsi des protagonistes à part entière.<sup>9</sup> En Guinée-Bissau, par exemple, le système de protection s'est compliqué, du fait que les hiérarchies politique, militaire et de justice pénale se chevauchaient.<sup>10</sup>

Il semble désormais plus clair que le flux s'est poursuivi et que la circulation de cocaïne s'est orientée vers l'utilisation de conteneurs.<sup>11</sup> Plusieurs personnes interrogées à l'époque ont affirmé que le scénario le plus probable était la conteneurisation à nouveau de la cocaïne dans des ports d'Afrique de l'Ouest avant son acheminement vers l'Europe. Une analyse récente du commerce de la cocaïne entre l'Amérique latine et l'Europe note que cette orientation pouvait être une

Figure 1 : Carte des principales routes du trafic de l'Amérique latine vers l'Afrique de l'Ouest et vers l'Europe



Source : Initiative mondiale contre la criminalité transnationale organisée (IM-CTO) ; redessinée par COMPRESS.dsl

réponse aux mesures de sécurité visant les navires suspects effectuant le voyage, ou « simplement parce que les trafiquants étaient de plus en plus conscients des avantages ... signe du fait que le volume de cocaïne nécessaire pour alimenter les marchés européens en plein essor requerrait le type de capacités de transport en vrac offertes par les conteneurs. »<sup>12</sup>

Le passage aux conteneurs a tiré parti de l'énorme diversité des installations portuaires disposant de terminaux à conteneurs le long de la côte ouest-africaine. Une étude de 2012, par exemple, a noté que : « bien que l'Afrique de l'Ouest occupe une position marginale dans le système économique [mondial], [elle] fournit néanmoins une illustration frappante des changements qui se produisent à la suite de la mondialisation et de la déréglementation des réseaux de transport ». <sup>13</sup> Cette situation a rendu les infrastructures portuaires ouest-africaines particulièrement vulnérables et a permis aux trafiquants de changer rapidement de port. Les volumes des échanges commerciaux à travers plusieurs ports d'Afrique de l'Ouest ont également augmenté depuis 2006, ce qui rend plus difficile l'interception et/ou la fouille des cargaisons de cocaïne.

Toutefois, ce passage aux conteneurs n'aurait pas pu se faire sans la connaissance et le soutien des autorités (fonctionnaires portuaires, douanes, police) et, dans certains cas, de certaines élites politiques de la région. Le trafic de conteneurs à travers les ports a été rendu possible par des niveaux élevés de corruption et de faibles niveaux de sécurité portuaire. En ce sens, les faibles chiffres de saisies lors de la période dite de sécheresse, ne reflètent pas seulement un *modus operandi* changeant, mais constituent également un ensemble important de données concernant l'évolution de l'économie de protection politique dans la région. Et c'est cet aspect de la protection institutionnelle et politique qui a peut-être encore une fois prouvé la caractéristique la plus attrayante de l'Afrique de l'Ouest en matière de trafic de drogues.

## Le principe « Boucle d'or »

De nombreuses explications ont été avancées pour expliquer pourquoi l'Afrique de l'Ouest est une zone de transit si attrayante pour le trafic de drogues. Au plus fort d'une période de saisies de drogue en 2008, Antonio Maria Costa, directeur exécutif de l'ONUDC, a conclu dans le premier grand rapport de l'ONUDC

sur le trafic de cocaïne en Afrique de l'Ouest que : « les cartels de la drogue latino-américains s'attaquent à l'Afrique de l'Ouest parce que les pays de la région sont vulnérables ». <sup>14</sup>

Plusieurs analyses ont concordé avec cette évaluation, affirmant que la région est vulnérable parce qu'elle est politiquement instable et sujette à la corruption et que ses systèmes de gouvernance et de justice pénale sont faibles. <sup>15</sup> Les narcotrafiants, tant dans des témoignages sous serment que dans des entretiens avec l'auteur et d'autres, ont suggéré que certains pays (notamment la Guinée-Bissau) disposaient d'un ensemble de conditions utiles, telles que la faible surveillance par des acteurs étrangers et la facilité avec laquelle la protection politique pouvait être achetée. <sup>16</sup>

« Les cartels de la drogue latino-américains s'attaquent à l'Afrique de l'Ouest parce que les pays de la région sont vulnérables. »

Ces conditions pourraient être appelées le principe « Boucle d'or », d'après le conte de fées bien connu. Le terme s'est répandu pour être utilisé dans une grande variété de disciplines pour définir une zone ou un endroit où les conditions peuvent être « idéales (tout à fait appropriées) ». <sup>17</sup> En astrophysique, par exemple, une zone Boucle d'or est la zone habitable autour d'une étoile, où il ne fait ni trop chaud ni trop froid pour que de l'eau liquide se forme – un principe directeur utile lors de la recherche de planètes susceptibles d'accueillir la vie extraterrestre.

Dans le contexte du narcotrafic, les entretiens et les témoignages devant les tribunaux dans l'affaire de la Guinée-Bissau (mais qui ont une applicabilité plus générale) mettent l'accent sur deux facteurs de succès particuliers et liés ou « appropriés » pour ceux qui se livrent à ce trafic. Le premier est que le trafic exige un degré relatif de stabilité. Les régimes politiques et militaires imprévisibles et la violence ouverte dans les rues sont mauvais pour les trafiquants. Le niveau de stabilité n'a pas besoin d'être à la suisse – c'est-à-dire trop stable, ce qui permet une application efficace

de la loi – mais juste assez stable (en d'autres termes « approprié »).<sup>18</sup>

Le deuxième facteur est la capacité susmentionnée d'acheter une protection politique ou de justice pénale – plus elle est élevée, mieux c'est. Nous savons, grâce à de multiples entretiens avec des personnes engagées dans différentes formes de trafic illicite, que les acteurs criminels qui recherchent activement une protection, la considérant comme essentielle aux affaires.

Même là, il existe un équilibre « approprié » : la protection doit pouvoir être achetée à plusieurs acteurs, mais avec la possibilité de faire appel à des acteurs de haut rang pour atteindre et secourir des personnes ou des cargaisons en cas de nécessité.<sup>19</sup> En d'autres termes, le niveau de protection politique « approprié » nécessite des formes de protection politique multiples et superposées, plutôt que la simple possession du leadership politique.

Un seul dirigeant politique dans la poche d'un trafiquant de drogue peut être utile à court terme, mais un meilleur système est un système qui semble presque normal à première vue, mais qui, en réalité, consiste en des superpositions de protection multiples et souvent déroutantes. Cela rend plus difficile pour les personnes venant de l'extérieur de comprendre qui cibler et pourquoi. En bref, un ensemble complexe de conditions qui peuvent être jugées « appropriées ».<sup>20</sup>

La forme « appropriée » de protection politique et institutionnelle apparaît souvent comme invulnérable, ou du moins (délibérément) déroutante et difficile à comprendre pour les personnes venant de l'extérieur et, parfois, même pour les initiés, *jusqu'à ce qu'elle ne le soit plus*. Les systèmes complexes et superposés de protection politique et institutionnelle dépendent souvent de quelques nœuds clés ou de nominations stratégiques. Ainsi, le déplacement d'un seul individu ou l'affaiblissement d'une partie du système signifie que le démantèlement du système ou au moins l'ouverture de l'espace pour l'application de la loi peut se produire rapidement.

Cet affaiblissement peut se produire, par exemple, lorsqu'un acteur politique de haut rang se trouve vulnérable et incapable de fournir une protection. Dans le cas de la Guinée-Bissau par exemple, une saisie importante en mars 2019 a été effectuée par la police judiciaire malgré l'intervention apparente du cabinet du Président. Les hauts responsables de la police judiciaire

estimaient qu'il y avait suffisamment de soutien externe pour ce qu'ils faisaient parce que le Président arrivait à la fin de son mandat et qu'une élection était sur le point d'avoir lieu.<sup>21</sup>

En bref, les conditions « appropriées », comme l'expression l'indique, peuvent rapidement changer et faillir. Lorsque cette situation se produit, le système de protection politique se fracture et le flux du trafic est perturbé.

L'indicateur le plus important de cette perturbation est peut-être l'incidence des saisies. À elles seules, les données sur les saisies ne donnent pas une description précise des tendances et des modèles du commerce illicite. Les données sur les saisies comprennent le nombre total ou le poids des saisies au fil du temps ou entre les pays. Cependant, ce que les saisies montrent clairement, c'est l'existence ou non de trafic, ainsi que les réseaux locaux et internationaux liés aux cargaisons individuelles.<sup>22</sup> Les saisies représentent également des échecs de l'entreprise de trafic à transporter le produit à un consommateur final – ce qu'une étude récente du sujet a appelé « la partie dysfonctionnelle du commerce ».<sup>23</sup>

## Les saisies nous renseignent également sur l'application de la loi et le compte-rendu, qui ne peuvent se produire que dans des conditions spécifiques

Les saisies nous renseignent également sur l'application de la loi et le compte-rendu, qui ne peuvent se produire que dans des conditions spécifiques. Lorsque les conditions sont « appropriées », il y a peu de possibilités de saisies, car les activités du trafic sont protégées et les activités d'application de la loi sont limitées. Lorsque des saisies sont réalisées, les drogues saisies sont remises aux trafiquants (peut-être moyennant des commissions) et la saisie n'est pas enregistrée. Mais lorsqu'une période de changement politique ou de conflit provoque une perturbation du système de protection, les saisies augmentent parce que le service répressif est plus indépendant et moins limité.

Certaines de ces activités peuvent également se produire en période de changement politique, car les anciens membres du système de protection (qui peuvent maintenant être des opposants politiques) sont ciblés. De telles transitions politiques n'ont pas besoin d'être négatives dans leur contenu ou leur résultat. Les politiciens de l'opposition auront peut-être l'occasion d'arriver au pouvoir et de faire preuve de plus d'intégrité et de responsabilité. Mais cette situation reste une perturbation du système de protection en vigueur et ne garantit pas que de nouveaux systèmes de protection ne seront pas établis.

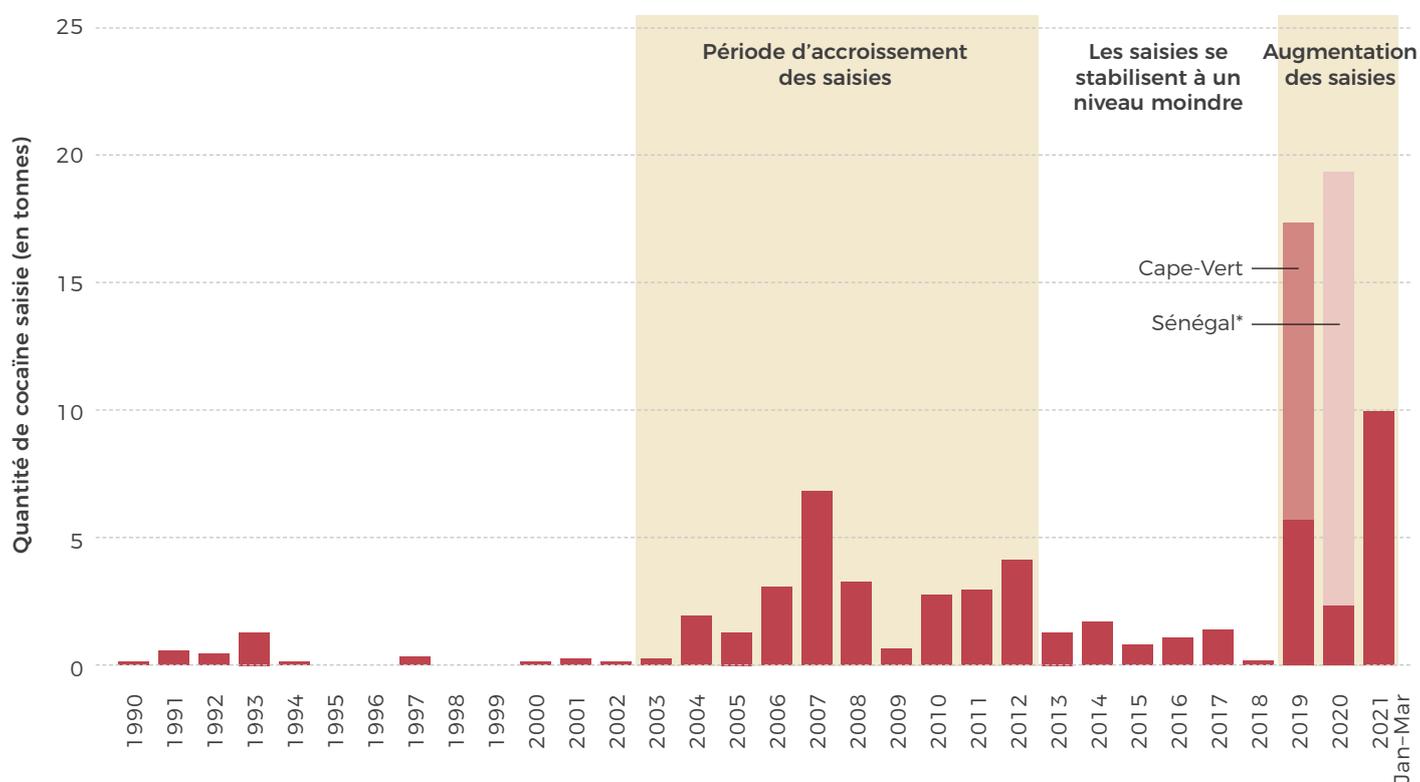
Par cette explication, les saisies deviennent un signal d'alerte de l'instabilité politique ou de la transition imminente –dans les faits, la rupture ou l'affaiblissement des réseaux de protection ainsi que la période précédant l'établissement de nouveaux réseaux potentiels. Une saisie représente donc ce signal plutôt que l'indication d'un accroissement ou d'une augmentation du narcotrafic. Ce qui suit tend à prouver cette affirmation.

## Données sur les saisies de cocaïne en Afrique de l'Ouest

Il n'existe aucune source unique fournissant une vue d'ensemble complète de toutes les données sur les saisies de cocaïne signalées pour l'Afrique de l'Ouest. Les données représentées ici sont rassemblées à partir de sources diverses, y compris une analyse des reportages médiatiques et autres rapports, en prenant soin d'éliminer les cas de double comptage. Les résultats globaux de ce processus sont présentés à la Figure 2 qui montre les volumes totaux de cocaïne saisis dans la région par année.

Ainsi présentées, les données montrent quatre grandes périodes. La première période, de 1990 à 2002, montre des niveaux relativement faibles de saisies. La deuxième, de 2003 à 2012, indique une augmentation marquée des saisies de cocaïne, puis leur concentration au fil du temps. La troisième période, de 2013 à 2018, montre une baisse des saisies à des niveaux moindres, bien qu'elles ne soient pas aussi faibles qu'entre 1990 et 2002, appelée période de « sécheresse des saisies ».

**Figure 2 : Saisies annuelles de cocaïne déclarées en volume en Afrique de l'Ouest de 1990 à 2020**



\* La quantité de cocaïne saisie s'élèverait à 17 tonnes ; cependant, cette quantité reste non confirmée

Source : IM-CTO

La quatrième, au cours des deux dernières années et demie, indique une augmentation rapide des saisies, avec deux saisies particulièrement importantes qui sont soit à confirmer (Sénégal), soit liées de façon tangentielle à l'Afrique de l'Ouest (et qui sont donc représentées en parties ombrées).

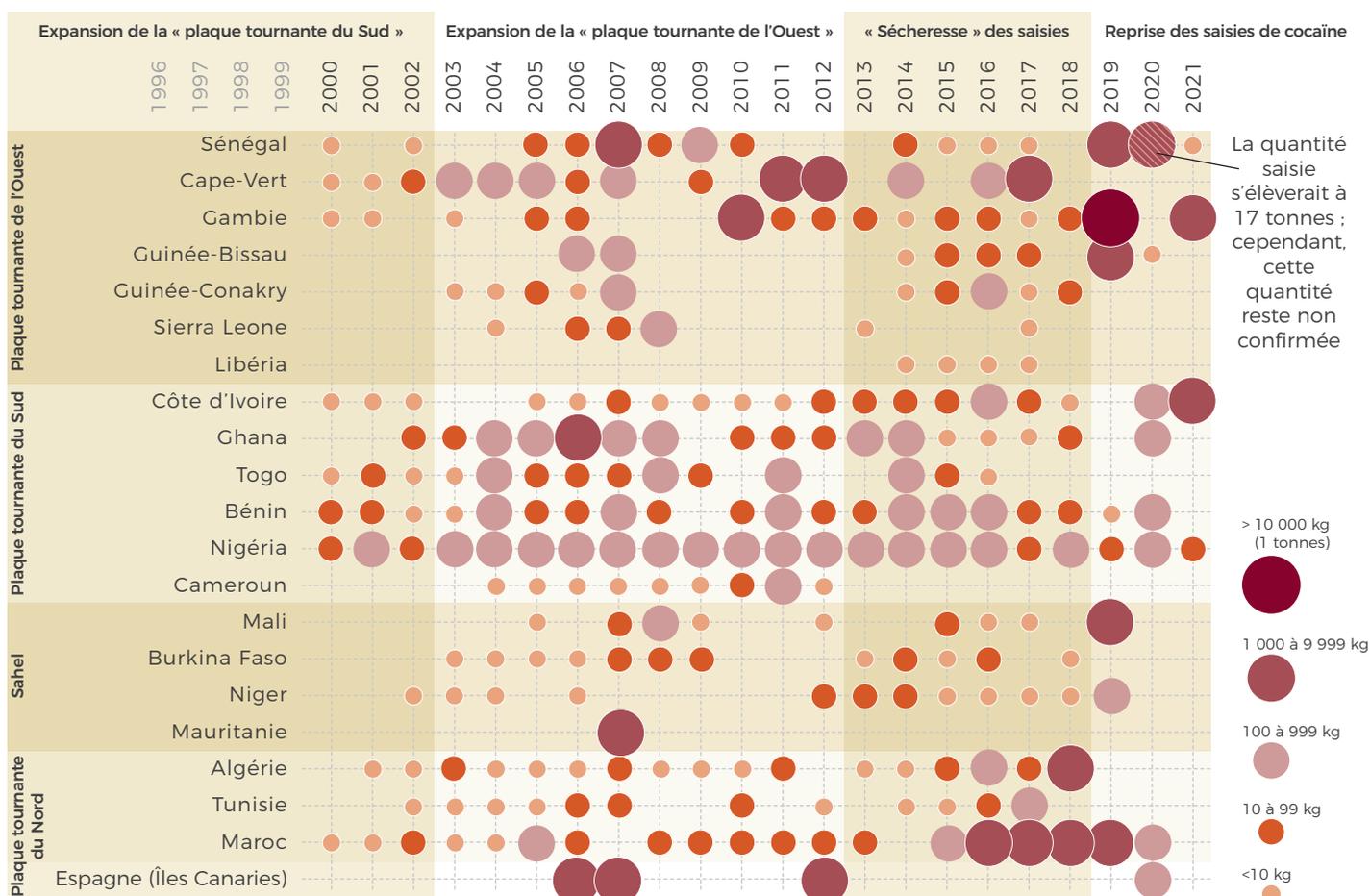
La Figure 3 montre la répartition des saisies par pays dans chacune des principales plaques tournantes régionales/géographiques du trafic. Cette répartition indique un déplacement géographique du poids où ces saisies ont été réalisées autour des axes suivants :

- Les saisies effectuées sur la plaque tournante de l'Ouest (la bande supérieure) sont globalement regroupées autour de deux périodes : le milieu des années 2000 et une hausse distinctive à partir de 2019. Les saisies du milieu des années 2000 ont coïncidé avec une période au cours de laquelle le trafic de drogues à travers l'Afrique de l'Ouest, notamment la Guinée-Bissau, a défrayé la chronique. Ces opérations

comprenaient également des saisies dans plusieurs pays voisins. Plus particulièrement, la Gambie, mais aussi la Sierra Leone, le Libéria, la Guinée, le Sénégal et, plus récemment, la Côte d'Ivoire. Le Cap-Vert, une île constituant une étape essentielle sur la route de la drogue Amérique latine-Afrique de l'Ouest, a également signalé d'importantes saisies de cocaïne, y compris une saisie colossale de 9,5 tonnes en 2019 qui est décrite plus en détail ci-dessous.

- Les saisies sont plus régulières sur l'ensemble de la plaque tournante du Sud (la bande centrale de la Figure 3), mais à une exception près, elles n'ont jamais dépassé 1 000 kg. Les saisies au Nigéria sont restées remarquablement constantes et faibles tout au long de la période considérée, avec une moyenne d'environ 270 kg par an entre 2003 et 2020 (un chiffre en soi faussé par une saisie importante unique de plus de 700 kg en 2010). À une exception près (le Ghana, en 2006), les grosses saisies ne sont pas une caractéristique de ce groupe de pays.

**Figure 3 : Saisies de cocaïne en Afrique de l'Ouest par plaque tournante et par pays, de 2000 à 2021**



Source : IM-CTO

- La région sahélienne a connu peu de saisies majeures de drogues, ce qui n'est peut-être pas surprenant, compte tenu à la fois de sa vaste superficie et du fait que les cargaisons de drogues sont divisées en plus petits volumes avant d'être transportées à travers sa vaste étendue. La dernière fois que la Mauritanie a indiqué avoir saisi un volume de cocaïne important était en 2007 et le Mali a fait de même en 2019 (bien que ce qui s'est passé, dans ce cas, reste incertain). Les deux cargaisons étaient probablement entrées en Afrique de l'Ouest par la Guinée-Bissau.
- Contrairement au littoral ouest-africain et au Sahel, la plaque tournante du Nord le long de la côte nord-africaine a connu une nette hausse des saisies, en particulier au Maroc, entre 2015 et 2019.

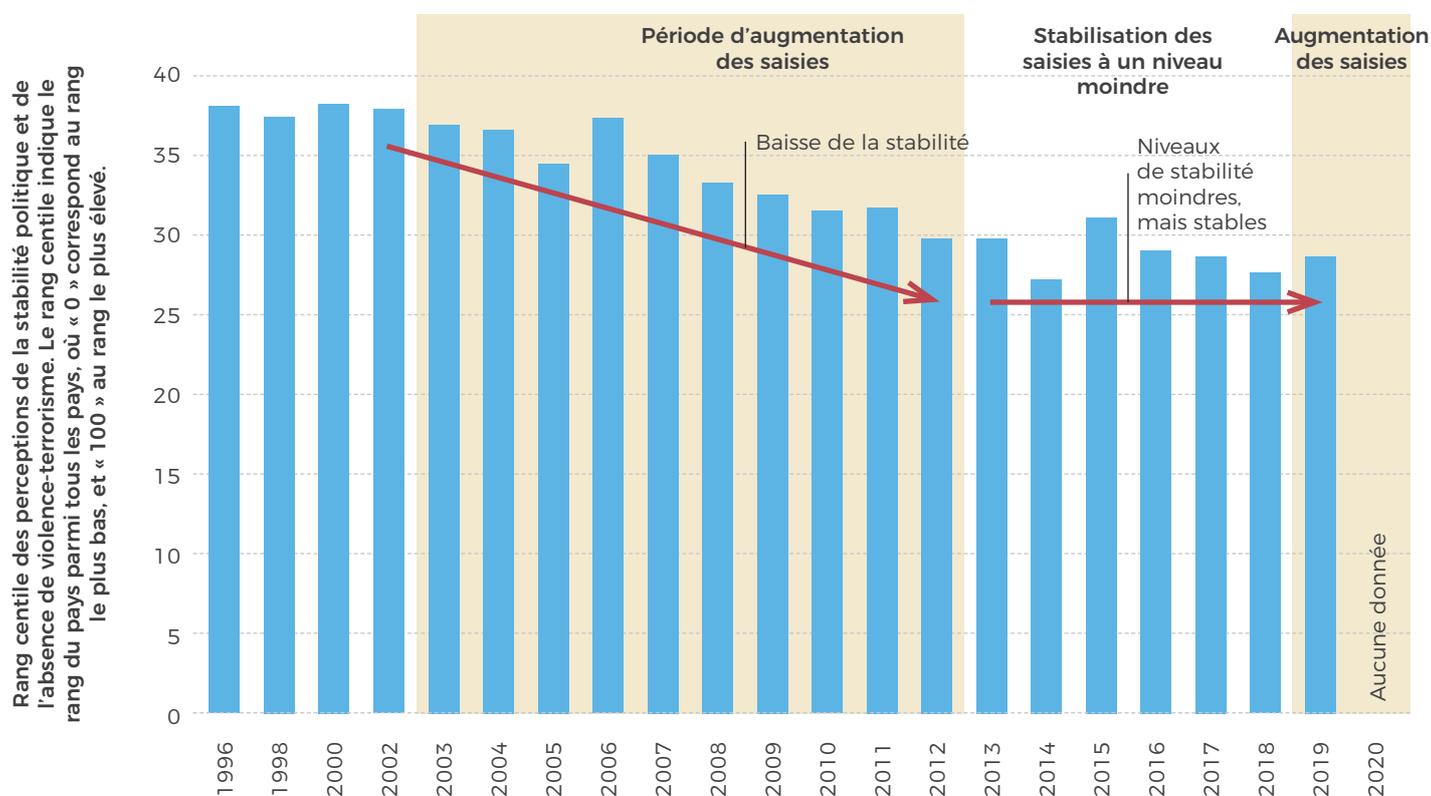
Il est probable qu'au moins certaines de ces cargaisons de cocaïne se déplaçaient vers l'ouest à partir du système de drogue autour de la Guinée-Bissau, puis transitaient par la Mauritanie en direction du Maroc pour être envoyées vers l'Europe. Il s'agit-là d'une indication supplémentaire que le trafic à travers les États côtiers s'est poursuivi au cours de la « sécheresse des saisies ».

## Parallèle entre les saisies de cocaïne et l'instabilité croissante

Plusieurs indices mondiaux offrent la possibilité de mesurer l'évolution de la stabilité ou l'augmentation des conflits politiques. À nos fins, le classement de la Banque mondiale de la stabilité politique et de l'absence de violence-terrorisme fournit un ensemble de données utiles à long terme pour mesurer l'augmentation ou la baisse de la stabilité politique dans la région de l'Afrique de l'Ouest. La stabilité politique, en tant que concept, n'est évidemment pas quantifiable, de sorte que le classement mesure une série de perceptions de la probabilité d'instabilité politique et/ou de violence à motivation politique.<sup>24</sup>

Ce classement est utile car il permet de consolider un large éventail d'évaluations non seulement de la violence et des conflits politiques, mais aussi des troubles politiques et de la transition. Il présente également des données sur une période relativement longue (bien que se terminant en 2019).

**Figure 4 : Classement de la stabilité politique de l'Afrique de l'Ouest mesuré parallèlement à l'augmentation des saisies de cocaïne**



Source : IM-CTO

Comme l'illustre la Figure 4, le classement de la stabilité politique pour l'Afrique de l'Ouest montre une période de stabilité relative entre 1996 et 2004 (au-dessus d'un score de 35), suivie d'une baisse relativement constante de la stabilité politique dans la région à partir de 2005 (l'année 2006 est une valeur aberrante).

Le classement est passé sous la barre des 30 en 2012. À partir de 2013, une période de stabilité comparative est de nouveau observée, bien qu'à un niveau nettement inférieur (dans une fourchette comprise entre 25 et 30, avec une valeur aberrante en 2015).<sup>25</sup> La période de baisse de la stabilité politique dans la région s'aligne étroitement sur la plus forte augmentation des saisies qui a eu lieu entre 2003 et 2012, suivie d'une période de saisies relativement faible jusqu'en 2019.

Cet alignement manifeste entre la baisse de la stabilité et l'augmentation des saisies de cocaïne, à première vue, semble paradoxal. On pourrait s'attendre à ce que les saisies augmentent pendant les périodes de stabilité politique, lorsque les services répressifs compétents bénéficient d'un environnement administratif stable et diminuent lorsque les troubles politiques entravent l'efficacité ou la volonté de la répression (du maintien de l'ordre), et pourtant le contraire semble être le cas.

Bien qu'il soit admis que plusieurs variables peuvent donner lieu à des saisies individuelles, on peut également faire valoir qu'une tendance à l'augmentation des saisies au cours d'une période donnée semble indiquer un ensemble de conditions rendant les saisies plus probables ou possibles.<sup>26</sup> En admettant ce fait, la question reste posée de savoir : comment ces conditions d'instabilité pourraient-elles favoriser un climat plus propice aux saisies ?

Afin de répondre à cette question, il peut être utile d'examiner l'équation de l'autre côté et de se demander quel effet l'instabilité ou la perturbation politique peut avoir sur l'écosystème global du trafic. Il est possible notamment que l'instabilité brise les anciens systèmes de protection politique, ce qui se traduit par davantage de saisies. Cette fissuration du film protecteur autour de l'écosystème du trafic peut fournir de nouvelles informations dont les services répressifs peuvent tirer parti (des individus racontant ce qu'ils savent sur les opposants politiques). En outre, elle peut réduire l'influence politique sur la répression. Les officiers non corrompus peuvent avoir l'impression d'avoir une marge de manœuvre politique plus importante à une époque de politique contestée.

Des événements internes au sein des services répressifs peuvent également servir de signaux d'alerte de changement. Le remplacement de personnel clé ou le licenciement de certains membres du personnel pour corruption peut signifier la fin d'un système de protection politique. Bien que selon le contexte, ce changement peut également signifier qu'il y a de nouveaux acteurs dans un système de protection nouvellement créé.

## L'instabilité brise les anciens systèmes de protection politique, ce qui se traduit par l'augmentation des saisies

Plusieurs points clés et interdépendants doivent être soulevés à cet égard. Le premier est qu'il est difficile de faire un alignement direct entre les saisies individuelles et la politique locale. Les rumeurs abondent dans toutes les affaires, y compris sur ce qui peut être à l'origine d'une saisie. Par ailleurs, les informations qui ont conduit à la saisie peuvent être fortement masquées pour en dissimuler la source. Le résultat s'avère tout aussi intéressant que le contexte d'une saisie. Les hauts responsables/fonctionnaires d'État/politiciens tentent-ils de s'ingérer dans l'affaire ? Une saisie est-elle signalée lorsqu'elle ne révèle aucune confiscation de drogue ? Des stupéfiants sont-ils saisis, mais par la suite, tout ou partie de la cargaison disparaît alors qu'elle était sous la garde de l'État ?

Il existe de nombreux récits de toutes ces affaires dans toute la région. La principale conclusion ici est de suggérer que, bien qu'il puisse être impossible dans toutes les affaires de lier les saisies individuelles et la politique, une comparaison de données de niveau supérieur (l'instabilité par rapport à la croissance des saisies signalées) permet d'illustrer un ensemble de connexions qui se produisent en sous-main. Ainsi, même un rapport d'une saisie où aucune drogue n'est confisquée serait important pour notre analyse, illustrant ainsi qu'il y a eu ingérence et que, par conséquent, des systèmes de protection politique restent en place.<sup>27</sup>

La deuxième question à souligner est que les systèmes de trafic sont des écosystèmes transnationaux, ce qui signifie que les saisies effectuées par chaque pays

peuvent ne pas correspondre à la tendance générale. Les saisies liées à certains pays peuvent avoir lieu ailleurs, dans un autre pays ou en mer. Un bon exemple de ce constat est la Guinée-Bissau, qui reste une plateforme clé dans l'écosystème du trafic autour de la Gambie et du Sénégal – la plaque tournante de l'Ouest. Les saisies susceptibles d'avoir transité par la Guinée-Bissau ont été effectuées en mer, dans les ports des pays voisins (Dakar et Banjul, par exemple) et sur le réseau routier sous-régional (au Mali, par exemple).

Compte tenu de cette situation, l'instabilité dans deux pays clés – à savoir la Guinée-Bissau et le Mali, où des volumes importants de cocaïne font l'objet d'un trafic et que nous examinerons plus en détail ci-après – s'aligne étroitement sur l'augmentation globale des données régionales plus larges sur les saisies. Elle suggère également qu'un ensemble consolidé de données régionales sur les saisies est un bon ensemble de données à comparer au classement de la stabilité régionale.

Le dernier point à soulever est que, bien que l'alignement entre l'augmentation des volumes de saisies et l'instabilité soit relativement constant à l'échelle régionale, comme l'illustre la Figure 4, il existe probablement un délai entre des saisies de plus en plus nombreuses et une augmentation perceptible de l'instabilité ou une période de transition politique. Une hypothèse à cet égard est que les saisies se produisent avant une chute rapide dans l'instabilité, ce qui en fait des indicateurs de la fragmentation de la politique.

## Études de cas : le Nigéria, la Guinée-Bissau et le Mali

L'alignement entre l'augmentation des saisies et la diminution de la stabilité invite à un examen qualitatif plus détaillé de ce à quoi ces relations pourraient ressembler dans la pratique. Trois brèves études de cas méritent de retenir l'attention. La première est la tendance intéressante des saisies régulières au Nigéria et ce que cela peut révéler de l'écosystème du trafic de ce pays dans le cadre de ce que l'on pourrait appeler une instabilité stable. Les deux autres études de cas – respectivement celles de la Guinée-Bissau et du Mali – servent de cas d'essai utiles à la fois de l'alignement entre les saisies et l'instabilité. Elles soulignent également que les saisies sont un signe avant-coureur d'instabilité, étant donné qu'il y a un délai entre les séries de saisies et la chute soudaine dans l'instabilité.

## Nigéria : le plafond des saisies

Comme le montre la Figure 3, le Nigéria a connu une tendance remarquablement constante de faibles saisies – en moyenne environ 270 kg par an – signalées chaque année entre 2003 et 2020. Il n'y a eu qu'une seule année au cours de cette période qui montre un pic significatif au-dessus du seuil des 400 kg (706 kg en 2010), et seulement deux années passant au-dessous du seuil des 100 kg (90 kg en 2017 et 15 kg en 2019).

Ce qui est également curieux, c'est que ce pays figure dans le classement de stabilité de la Banque mondiale comme ayant un classement bas mais stable (« instabilité stable »), sans les fluctuations spectaculaires présentes dans d'autres pays (comme la Guinée-Bissau, le Mali, la Gambie ou la Côte d'Ivoire). Un volume constant de faibles saisies s'accompagne d'une mesure cohérente de faible stabilité – contrairement aux fluctuations observées dans d'autres pays de la région. Quelle pourrait en être l'explication ? Il peut être utile de donner un bref aperçu historique.

L'une des hypothèses est que les saisies se réalisent avant la chute rapide dans l'instabilité, ce qui en fait des indicateurs de fragmentation de la politique

À la fin des années 1980, de grands groupes colombiens de trafic de stupéfiants, réagissant à la quasi-saturation du marché américain, ont cherché à établir des relations avec des trafiquants d'héroïne ouest-africains pour transporter de la cocaïne.<sup>28</sup> De ce fait, au cours des années 1990 et au début des années 2000, de petits volumes de cocaïne ont transité par la région, notamment par le Nigéria et le Ghana – la plaque tournante naissante du Sud.

Ce mouvement était en grande partie l'œuvre de réseaux criminels ouest-africains, sans la présence de Latino-Américains en Afrique de l'Ouest pour coordonner le commerce ou rechercher des alliances. Ces réseaux étaient principalement composés de Nigériens dont les activités au début se concentraient au Nigéria même.<sup>29</sup>

Le trafic a eu lieu principalement par avion de ligne commercial, un système dans lequel les groupes criminels nigériens se sont spécialisés. Bien que des saisies aient été effectuées dans des ports maritimes nigériens (par exemple, 60 kg sur un navire brésilien à Tin Can Island en 2002),<sup>30</sup> elles ont été rarissimes. Les mules voyagent sur des vols utilisant des itinéraires compliqués, dans certains cas en voyageant du Brésil vers l'Europe, en changeant de passeurs dans la zone de transit de l'aéroport avant de retourner en Afrique de l'Ouest, où les passagers arrivant d'Europe risquent moins d'être minutieusement fouillés.

La croissance et l'installation à long terme d'une importante population ouest-africaine au Brésil ont également été essentielles au maintien du commerce de stupéfiants par des mules utilisant les avions commerciaux en provenance d'Amérique latine.

Le lien entre l'argent de la cocaïne et la politique a toujours été ténu,<sup>31</sup> mais le Nigéria et le Ghana voisin sont de grands pays et l'argent de la cocaïne y était moins important que d'autres flux illicites, notamment ceux du pétrole au Nigéria. Ce constat ne signifiait pas pour autant qu'il n'existait pas de système de protection du trafic de cocaïne, mais seulement qu'il pouvait se produire à des niveaux inférieurs au sein de l'État, ou qu'il avait moins de relations de haut rang, comme en Guinée-Bissau ou au Mali.

Ces conditions particulières peuvent avoir abouti à l'établissement d'un système de trafic où une compréhension tacite s'est développée entre certains membres des autorités et les trafiquants de la remise de quantités plus petites et régulières. Il est vrai que cela sera sans doute impossible à prouver.

Des entretiens avec des agents étrangers des services répressifs au Nigéria suggèrent la possibilité réelle que cela puisse être le cas. Selon un haut responsable occidental de la répression : « Personne n'a accès à l'aéroport. Quiconque travaille à l'aéroport reçoit une enveloppe brune et rien ne s'y passe sans que les responsables ne le sachent. Les petites saisies sont soit pour le spectacle, soit pour éliminer une concurrence plus petite.<sup>32</sup>

Il a été suggéré qu'il existait effectivement un accord entre les réseaux de trafiquants et au moins certaines autorités. Une petite partie de la cocaïne est abandonnée pour démontrer l'activité de l'État par

le biais de « saisies », étant entendu qu'un trafic plus large ne sera pas entravé.<sup>33</sup> Les suggestions d'aide extérieure des fonctionnaires étrangers, telles que l'achat d'ordinateurs pour faciliter le profilage et la formation des fonctionnaires, ne sont pas utilisées pour cette raison.<sup>34</sup>

Il est reconnu que la dépendance vis-à-vis de sources étrangères de répression ne fournit pas de conclusion définitive, mais n'est qu'une indication de ce qui peut se passer. La couverture médiatique et les interviews au Nigéria, par exemple, soulignent la complexité des réseaux de trafic, les responsables des compagnies aériennes et le personnel de manutention du fret étant également impliqués. Mais la présence de réseaux plus larges et complexes prenant part au transport de drogues au Nigéria n'annule toujours pas la réalité qu'une certaine forme de protection ou de gain est nécessaire pour transporter des cargaisons de drogues, quelle que soit la personne impliquée.

## Il peut y avoir une compréhension tacite de la restitution de montants plus petits et réguliers

Comme suggéré, un tel arrangement serait très difficile à prouver et toute tentative serait sans aucun doute fortement contestée par les autorités. Cependant, ailleurs, cette situation est certainement connue dans le trafic de drogues et/ou dans les économies criminelles locales.<sup>35</sup> Si tel est le cas, et pour ramener l'argument au lien entre la stabilité et les saisies, le « plafond des saisies » nigérian semble indiquer l'atteinte d'un équilibre.

Encore une fois, l'une des raisons de cette durabilité peut être la taille d'autres marchés illicites au Nigéria (réduisant la concurrence et l'attention politique) et la réalité que la côte ouest de l'Afrique offre également de multiples autres points de transit du trafic. C'est peut-être aussi parce qu'il n'y a pas eu assez de perturbations politiques (instabilité) pour briser l'écosystème protecteur. Il en résulte un écosystème de trafic verrouillé qui est resté raisonnablement stable, ce qui a entraîné un volume faible mais constant de saisies.

## Guinée-Bissau : les saisies comme signe d'instabilité à venir

Contrairement au Nigéria, les petits pays dotés de systèmes de gouvernance plus faibles et ayant connu des conflits devaient s'avérer plus vulnérables à l'impact du commerce de la cocaïne – ou du moins plus vulnérables à une plus grande implication de l'élite politique lorsque d'autres ressources sont plus limitées. Cette vulnérabilité n'est nulle part plus claire qu'en Guinée-Bissau, où le lien entre l'instabilité politique et les saisies de cocaïne est remarquablement cohérent.

Les trafiquants de cocaïne se sont d'abord concentrés sur la Guinée-Bissau en raison du manque perçu de surveillance étrangère et de la perception que les élites locales (en particulier l'armée) étaient corruptibles.<sup>36</sup> Des données probantes montrent que les trafiquants latino-américains en provenance de Colombie et du Venezuela ont commencé à étudier les possibilités d'utiliser la Guinée-Bissau comme plateforme de transport à la fin des années 1990. Toutefois, des témoignages devant les tribunaux de proches des trafiquants semblent indiquer que le transit de cocaïne a été élargi en 2003 après la prise du pouvoir par l'armée à Bissau, en partie parce que le pays n'était pas considéré comme « pro-yankee », pour reprendre les propos d'un trafiquant.<sup>37</sup>

## En 2007, les trafiquants latino-américains constituaient un pilier important de la société de Bissau

Au cours de cette période d'expansion, le trafic de cocaïne a touché plusieurs États, notamment la Guinée-Bissau, mais aussi le Libéria et la Sierra Leone, et s'est déroulé par voie maritime ou aérienne, en utilisant des navires et des avions spécifiquement adaptés au transport de la cocaïne. Dans le cas du transport maritime, en particulier au large de la côte accidentée de Guinée-Bissau, dominée par les îles, les vaisseaux-mères transféraient de la cocaïne à de plus petits bateaux pour la transporter à terre ou les navires faisaient flotter les colis de cocaïne à la dérive pour qu'ils s'échouent sur le rivage. Des opérations d'une telle ampleur nécessitaient incontestablement une protection.

En 2007, le trafic de cocaïne à travers la Guinée-Bissau fonctionnait à plein régime et les trafiquants latino-américains qui représentaient un élément important à Bissau, s'y déplaçaient sans trop craindre de se faire arrêter ou d'une ingérence quelconque dans leurs affaires. Lorsque des saisies de drogue ont été effectuées, comme ce fut le cas en avril 2007 quand la police judiciaire avait saisi 635 kg, les cargaisons ont été confisquées par l'armée et restituées aux trafiquants.

En effet, des membres de l'élite bissau-guinéenne de l'époque avaient conclu un pacte avec les trafiquants, et un écosystème protecteur en échange de paiements permettait la circulation de la drogue. À l'époque cette situation avait provoqué un tollé international et avait conféré à la Guinée-Bissau le label de « premier narco-État d'Afrique ».<sup>38</sup>

Mais des signes d'un changement imminent pouvaient être observés. Le volume des saisies a été le plus important en 2007, avec des entretiens correspondants et des témoignages devant les tribunaux de trafiquants qui ont fait part de leurs préoccupations concernant l'interception de cargaisons par la police judiciaire bissau-guinéenne. Ces opérations comprenaient des perquisitions dans des entrepôts loués par un entrepreneur criminel très en vue bénéficiant de relations politiques. Cette augmentation des saisies s'est produite dans un contexte d'instabilité croissante, comme le montre la Figure 5, qui s'est transformée en une période prolongée d'instabilité politique entre 2008 et 2014.

Deux explications du lien entre les saisies et l'instabilité peuvent être avancées, qui méritent d'être soulignées ici. La première est que la survenue des saisies au cours de cette période s'aligne sur l'argument selon lequel les grosses saisies ont lieu lorsque le système de protection politique est endommagé d'une manière ou d'une autre, ce qui ouvre la possibilité d'une action indépendante de la répression. Ce fut le cas en Guinée-Bissau où la police judiciaire a essayé courageusement à plusieurs reprises d'arrêter les principaux trafiquants.

Cet espace a été partiellement ouvert par une surveillance internationale accrue, mais aussi par l'idée que les services répressifs locaux se faisaient de l'existence d'une certaine marge de manœuvre pour leurs interventions.<sup>39</sup> « Parfois, le meilleur moment pour agir », a déclaré un haut responsable de la police judiciaire, « est au cours des périodes les plus incertaines entre les gouvernements et lorsque les informations émanant des opposants politiques peuvent être plus

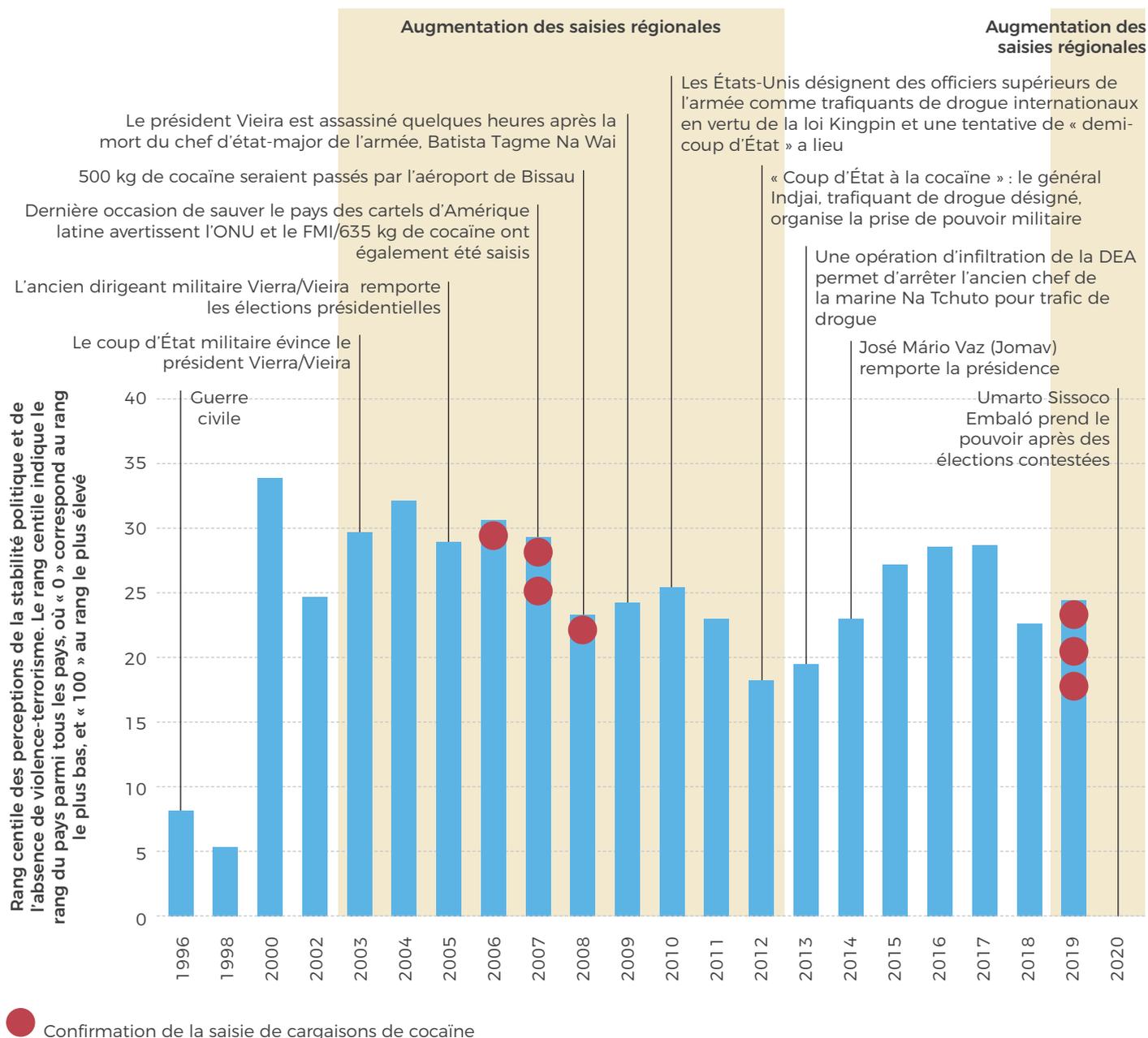
disponibles. » Un dirigeant de la société civile très en vue a convenu de ce fait : « Lorsque la politique change, ou semble changer, alors la possibilité de perturbation du système est plus élevée. »<sup>40</sup>

Cependant, le système de protection conservait une influence significative, notamment le blocage forcé de la police judiciaire, la saisie de drogues par l'armée et leur retour aux trafiquants. Cette dernière s'est produite lors

d'une saisie en septembre 2006, par exemple, lorsque l'armée bissau-guinéenne a confisqué des drogues qui ont ensuite disparu.<sup>41</sup>

La deuxième question à prendre ici en considération est celle du moment choisi. Les saisies s'alignent sur une chute rapide dans l'instabilité entre 2006 et 2008. Les saisies cessent alors que l'instabilité se stabilise à un niveau moindre à mesure que les

**Figure 5 : Stabilité politique en Guinée-Bissau avec des événements importants et d'importantes saisies de cocaïne**



Source : IM-CTO

acteurs militaires gagnent en influence à la fois politiquement et dans le commerce de la drogue. En 2010, de hauts responsables militaires, dont le chef d'état-major général Antonio Indjai, ont été désignés comme trafiquants de drogue par les États-Unis et un soi-disant demi-coup d'État a eu lieu dans lequel des officiers militaires étaient à l'origine du nouveau gouvernement civil.

La période d'instabilité politique au sein de l'élite bissau-guinéenne a effectivement pris fin lorsqu'une faction, affiliée à des officiers supérieurs de l'armée, a organisé un coup d'État en avril 2012, scellant ainsi leur influence. Au moins l'un des objectifs de ce coup d'État était de renforcer l'emprise de l'armée sur le commerce de la cocaïne, car des données probantes montraient clairement que le trafic avait été intensifié à la suite de la prise de pouvoir. Le coup d'État a été souvent qualifié localement de « coup d'État cocaïne ». Vu sous cet angle, les saisies entre 2006 et 2008 indiquaient des luttes de pouvoir imminentes qui ont caractérisé le pays jusqu'en 2014.

Du fait de l'augmentation de la stabilité, aucune saisie ultérieure n'a été signalée jusqu'à une série de grosses saisies de cocaïne, toujours en raison de l'activité de la police judiciaire, en 2019. Ces saisies ont également marqué de manière significative le début d'une autre période de flux politiques et de conflits en Guinée-Bissau, un régime politique ayant succédé à un autre, en exposant potentiellement un système établi de protection politique et en créant un nouveau.

Il y a donc lieu de poser la question suivante : la série de saisies la plus récente en Guinée-Bissau signale-t-elle un nouveau cycle à plus long terme d'instabilité et un régime plus autoritaire, comme l'a fait la précédente série en 2006-2008 ?

## Saisies et protection de haut niveau au Mali

À la fin des années 1990, le Mali était devenu une voie majeure de transit pour la cocaïne vers l'intérieur, de nouvelles élites commerciales liées au narcotrafic ayant émergé dans la moitié nord du pays.<sup>42</sup> La contrebande à travers le Sahel est depuis longtemps une stratégie de résilience pour les gens ordinaires et les hommes d'affaires importants, dont les réseaux de protection locaux ont pu bénéficier. Mais les profits comparatifs du marché de la cocaïne ont attiré l'attention de haut niveau et finalement, le président

Amadou Toumani Touré (largement connu sous le nom de ATT) s'est lui-même investi dans le contrôle de l'économie de la cocaïne.<sup>43</sup>

L'argent de la drogue, bien qu'il ne soit pas la seule source illicite de fonds, est devenu une source essentielle de patronage sous la médiation de la présidence, qui était souvent en contact direct avec les trafiquants latino-américains. Au fil du temps, l'argent illicite a faussé la politique fragile du Nord. Finalement, tout l'édifice, qui avait été renforcé par la nomination de personnel militaire compromis, s'est effondré lors du coup d'État de mars 2012 lorsque ATT a été renversé par des officiers de l'armée mécontents.

Une période de conflit et d'instabilité a suivi, malgré le déploiement d'une mission de maintien de la paix de l'ONU et française ainsi que d'autres forces militaires étrangères.<sup>44</sup>

## L'argent de la drogue est devenu une source essentielle de patronage sous la médiation de la présidence

Contrairement à la Guinée-Bissau, il y a eu peu de saisies importantes au Mali et la situation générale est donc plus difficile à interpréter. C'est dû en grande partie à la dispersion des cargaisons au fur et à mesure qu'elles sont transportées vers le nord et que le secret qui entoure les atterrissages d'avions est bien gardé. Cependant, en s'appuyant sur les grosses saisies réalisées et sur des incidents d'exposition du trafic, on peut dire que le Mali correspond à une tendance similaire à celle de la Guinée-Bissau : une série de saisies et deux incidents d'ingérence de l'État exposés au moment où la baisse de la stabilité s'accélère.

Comme le montre la Figure 6, le classement du Mali en matière de stabilité était très élevé (60), le pays étant considéré comme un phare de la démocratie dans la région. Cependant, son classement a fortement diminué à partir de 2008 pour devenir l'un des plus bas au monde en 2012 (moins de 10) lorsque le gouvernement a été renversé. C'est également au cours de cette période que trois incidents liés à la cocaïne ont été rendus publics, en 2008, 2009 et 2010.

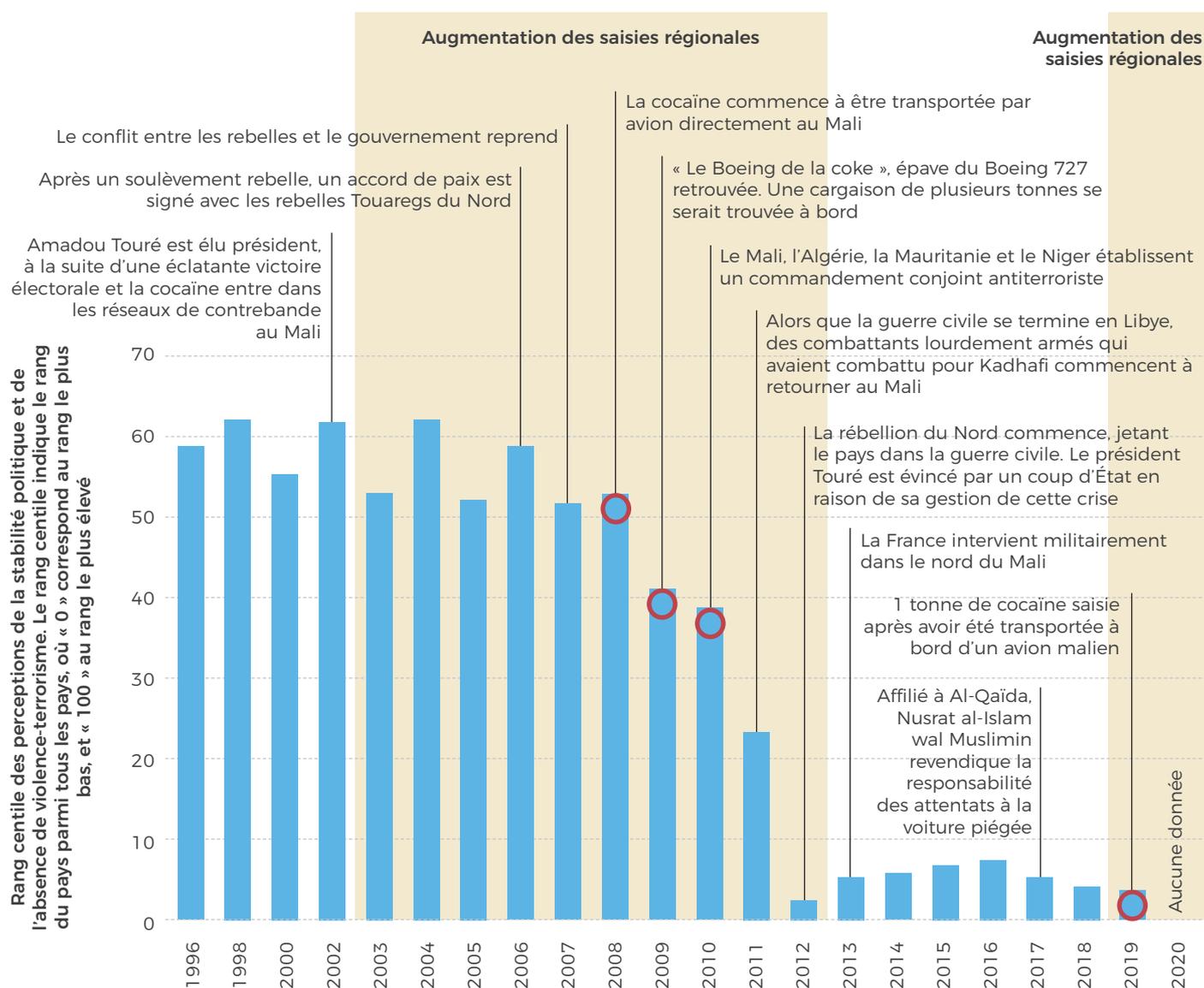
En janvier 2008, 750 kg de cocaïne auraient été saisis par les autorités à la suite d'une fusillade. Par la suite, ce qui est advenu des stupéfiants n'a pas été révélé.<sup>45</sup>

En 2009, un Boeing 727 commercial venant du Venezuela à destination du Mali et transportant de la cocaïne, a été retrouvé incendié dans le désert malien, incident aérien qui sera ensuite connu comme « le Boeing de la coke ». La quantité exacte de cocaïne retirée de l'avion est inconnue, mais il était probable qu'il s'agissait de plusieurs tonnes. Il ressort des

entretiens menés que le cabinet du président avait en fait bloqué l'intervention jusqu'au retrait des drogues et à la destruction de l'avion.<sup>46</sup>

En 2010, une autre cargaison importante de cocaïne a été saisie par un groupe de Touaregs Ifoghas et d'Arabes Kountas à des Arabes de Tilemsi et à des contrebandiers Touaregs Imghads. Les Arabes de Tilemsi ont réagi en enlevant le chef des Arabes Kountas dans la région de Gao. On ignore ce qui est advenu de la cargaison de cocaïne après sa saisie.<sup>47</sup>

**Figure 6 : Évolution du classement du Mali en matière de stabilité politique, événements clés et saisies/opérations majeures de drogue**



○ Cargaison de cocaïne signalée sans preuve de saisie physique

Source : IM-CTO

Dans chacun de ces incidents, aucun volume de cocaïne saisie n'a été rendu public ou enregistré dans les statistiques de l'ONU. Il existe des preuves solides que le plus haut niveau de l'État est intervenu dans l'affaire de l'incident aérien du « Boeing de la coke », et il est probable que des représentants de l'État aient joué un rôle de médiateur dans l'issue des deux autres affaires. Ces incidents semblent indiquer l'érosion de l'économie politique établie autour du trafic de cocaïne alors que le contrôle de l'État s'affaiblissait mais n'était pas devenu impuissant car il a été en mesure d'intervenir dans les saisies, suggérant le maintien d'un noyau de contrôle politique.

Cependant, à mesure que l'instabilité grandissait, les données probantes sur la cocaïne se sont littéralement tariées, bien que les entretiens menés laissent à penser qu'un certain trafic s'est poursuivi. Il semble possible que l'une des raisons au moins de la réduction des preuves sur le narcotrafic, sous forme de saisies (même lorsque les drogues disparaissent par la suite), soit la nature chronique de l'instabilité au Mali. Si bien que la capacité de saisie des services répressifs s'avère minime et que le paysage est devenu également hostile aux trafiquants. Cependant, au cours des deux dernières années, des signes de l'accroissement de nouveau du trafic à travers le Mali ont été observés.

## Implications possibles de la nouvelle vague de saisies

Ce rapport a tenté de repenser la façon dont les données sur les saisies peuvent être utiles, au-delà des affirmations d'augmentation ou de diminution du trafic, et semble indiquer que les saisies pourraient être plus utilement considérées comme un signe de la baisse de la stabilité que comme une indication de l'ampleur globale des flux de cocaïne à travers l'Afrique de l'Ouest. Si l'analyse générale de ce document s'avère correcte, alors la hausse des saisies de 2019 jusqu'aux trois premiers mois de 2021 est peut-être de mauvais augure pour plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest.

En février 2019, la sécheresse des saisies régionales a pris fin brusquement lorsque 9,5 tonnes de cocaïne ont été trouvées sur un navire russe qui avait été forcé d'accoster au Cap-Vert lorsqu'un membre d'équipage était tombé malade. La saisie du Cap-Vert n'a été qu'involontairement liée à l'Afrique de l'Ouest que dans la mesure où le navire se serait vraisemblablement dirigé directement vers l'Europe ou une autre destination, d'où

la cargaison aurait été transférée. Cependant, plusieurs saisies au cours des mois suivants ont clairement montré à quel point la cocaïne transitait par l'Afrique de l'Ouest.

En mars 2019, un peu moins de 800 kg de cocaïne ont été saisis dans un camion immatriculé au Sénégal qui avait voyagé de Bissau à Dakar pour récupérer la cargaison. Le camion devait se rendre au Mali.

Plus mystérieusement, un rapport du Groupe d'experts de l'ONU sur le Mali a fait état en août 2019, que plus tôt dans l'année, « le Groupe avait reçu deux témoignages précis de sources gouvernementales informées concernant une interception à Tabankort de 1 tonne de cocaïne, qui avait été transportée par un avion de transport CASA CN-235 de l'armée malienne de Gao à Bamako au cours du week-end des 11 et 12 mai 2019 et serait sous la garde des Services de sécurité maliens. »<sup>48</sup> Par la suite, aucun reportage médiatique n'a mentionné cette affaire, bien que son origine semble fiable.

Les saisies pourraient être plus utilement considérées comme un signe de baisse de la stabilité que comme une indication de l'ampleur globale des flux de cocaïne à travers l'Afrique de l'Ouest.

Les saisies se sont poursuivies tout au long de 2019 et 2020. En juillet 2019, 1,3 tonne a été saisie dans le port de Dakar dans un envoi de voitures. Une quantité inconnue, qui serait substantielle, a été saisie en Gambie en août 2019, et 3 tonnes se sont échouées sur une plage au Maroc le même mois. En novembre 2019, la Guinée-Bissau a connu une autre saisie importante de 1,8 tonne (qui ferait partie d'une cargaison de 13 tonnes) et 750 kg ont été confisqués au large des côtes sénégalaises. En décembre 2019, 4,4 tonnes ont été trouvées dans des conteneurs maritimes dans le port de Montevideo, en Uruguay, qui étaient destinés à Lomé au Togo.

Une référence dans un rapport du Conseil de sécurité de l'ONU en décembre 2020 à une saisie vraiment énorme de 17 tonnes au large des côtes ouest-africaines

par la marine sénégalaise semble inexacte,<sup>49</sup> bien que, compte tenu de la source, elle ait été incluse de manière spéculative dans la Figure 2 ci-dessus.

L'augmentation des saisies s'est fortement concentrée autour de la plaque tournante de l'Ouest, plusieurs d'entre elles ayant un lien étroit avec des réseaux criminels opérant en Guinée-Bissau et dans les environs. Un changement de gouvernement après une élection contestée fin 2019 a vu le retour d'au moins certains responsables militaires qui avaient été précédemment liés au narcotrafic dans le pays. Bien que la situation continue d'évoluer, la tendance des saisies laisse à penser que le pays est peut-être au bord du précipice, ce qui le conduira à de nouveaux conflits.

La Côte d'Ivoire est l'autre pays où des saisies ont été récemment constatées, dont une de 6 tonnes en mars 2021. L'avenir nous dira si ces saisies laissent également présager une période d'instabilité au cours des prochaines années.

## Dynamique de flux plus générale

Même si la cargaison de 9,5 tonnes au Cap-Vert est considérée comme une valeur aberrante et que le transport de 17 tonnes de la marine sénégalaise est traité avec prudence, les niveaux de saisie combinés de ces deux ans et trois mois (à plus de 17 tonnes) sont comparables à ceux de la précédente année la plus élevée, à savoir l'année 2007 (un peu plus de 6 tonnes).<sup>50</sup> Si l'on suppose, de façon prudente, que les volumes transitant aujourd'hui par l'Afrique de l'Ouest soient aux niveaux de 2007/8 (estimés entre 40 et 50 tonnes), environ 15 à 20 %<sup>51</sup> de la cocaïne destinée à l'Europe en provenance d'Amérique latine transite actuellement d'une manière ou d'une autre par l'Afrique de l'Ouest.

Il est possible que ce montant soit désormais plus élevé<sup>52</sup> et qu'il représente une part importante du marché européen de la cocaïne.

À l'échelle mondiale, les vecteurs sont en place pour permettre d'accroître davantage ces flux, sous la forme de niveaux record de production de cocaïne en Amérique latine et d'une demande vertigineuse en Europe. Le Bureau de la politique nationale de contrôle de la drogue (*Office of National Drug Control Policy* ou ONDCP) des États-Unis fait état d'une augmentation de la production estimée à des niveaux records en 2019 dans chaque pays producteur de cocaïne (Colombie, Pérou et Bolivie). Dans l'ensemble, le chiffre total estimé

pour 2019 est de 1 886 tonnes de production de cocaïne pure en provenance de la région andine.<sup>53</sup>

De l'autre côté de l'Atlantique, la demande de cocaïne en Europe a augmenté (sauf pendant les périodes de confinement dues à la COVID) et plusieurs analystes estiment que cette tendance pourrait se poursuivre.<sup>54</sup> Le rapport 2020 de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT) conclut que la disponibilité de la cocaïne en Europe est désormais à « un niveau sans précédent » avec « des signes de croissance dans des pays où elle était auparavant peu courante ».<sup>55</sup>

Pendant la pandémie de COVID-19, l'approvisionnement en cocaïne de l'Europe semblait s'être poursuivi en grande partie sans entrave. Il y a eu des perturbations dans la distribution locale et des changements dans les habitudes de consommation à la suite de la fermeture de l'économie nocturne, mais les habitudes de consommation de drogues pour la cocaïne ne semblent pas avoir été perturbées de manière importante.<sup>56</sup>

Pendant la pandémie de COVID-19, l'approvisionnement en cocaïne de l'Europe semblait s'être poursuivi en grande partie sans entrave.

Des volumes plus importants de cocaïne semblent également inciter à des volumes plus importants de trafic et de consommation en Afrique même. Les données préliminaires de l'indice du crime organisé 2021 d'ENACT montrent que le trafic de cocaïne a considérablement augmenté dans tous les pays du continent depuis la première évaluation de l'indice en 2018/19. <sup>57</sup> Il est donc probable que les réseaux de protection politique continueront de se multiplier en nombre et d'accroître leur influence dans un avenir proche.

## Conclusion

L'une des implications les plus importantes de cette analyse est qu'elle semble indiquer que le trafic de cocaïne, malgré les périodes au cours desquelles aucune saisie n'a été effectuée, s'est poursuivi de manière relativement ininterrompue depuis ses débuts à la fin

des années 1990. Des saisies régulières mais faibles dans des endroits comme le Nigéria, ainsi que dans plusieurs autres pays, suggèrent la création de systèmes de protection qui sont restés en place. Cela peut aussi s'expliquer par le fait que le trafic de drogues est une source relativement mineure de fonds illicites par rapport à d'autres grandes économies illégales.

En périodes de profonde instabilité, ou juste avant qu'elles ne commencent, des saisies plus importantes peuvent être réalisées. Il est important de reconnaître ici une conclusion clé : les saisies de cocaïne, qui représentent l'émergence visible d'une économie cachée, n'ont lieu que lorsque les conditions leur deviennent favorables pour le faire. Les conditions « appropriées » pour le trafic – un certain degré de stabilité et la possibilité de protéger le mouvement des cargaisons – garderont la pratique largement cachée d'une manière ou d'une autre. Certes, il peut y avoir des exceptions et des saisies exceptionnelles, mais le but est de comprendre les tendances et les interrelations dans leur ensemble.

Aucune solution simple n'existe. Les économies de protection ont un impact corrosif sur la gouvernance, qui compromet l'État de droit et met la justice en vente, mais les tentatives de les démanteler pourraient entraîner des conséquences imprévues. Bien que les réseaux de protection politique puissent permettre le narcotraffic, ils assurent également un environnement de stabilité relative et de faible violence. L'érosion de leur influence sans renforcer les institutions pourrait engendrer une mêlée générale pour le contrôle du marché de la protection, les acteurs étatiques étant remplacés par des acteurs locaux plus violents.

Il peut également en résulter une certaine instabilité au niveau de l'État, donnant la possibilité pour de nouveaux acteurs de prendre le contrôle des systèmes de paiements illégaux en échange d'une protection aux niveaux élevés de l'administration. Dans de tels contextes, il sera difficile

de réaliser des changements importants à moins que les recettes faussées provenant du trafic ne soient également prises en compte. Si celles-ci continuent à circuler à travers les États vulnérables, elles continueront à pervertir la gouvernance et à alimenter la corruption.

Il est également possible, bien sûr, que la transition politique et l'instabilité conduisent à de nouvelles périodes de régime politique qui verront le renforcement de la responsabilité et de l'intégrité, empêchant la formation de fortes économies de protection. Dans le cadre plus large de cette analyse, chaque affaire doit être considérée dans son contexte particulier.

Les efforts visant à améliorer la capacité d'interdiction des services répressifs doivent également tenir compte des contextes dans lesquels des intérêts politiques peuvent agir contre ces efforts ou s'en emparer. Un soutien international accru et une participation plus importante aux efforts régionaux de répression peuvent donc être le meilleur moyen d'autonomiser les agences régionales et de surveiller de manière indépendante les flux de cocaïne vers le continent. Une chose est sûre : bien que les réseaux de protection puissent se renforcer ou régresser en fonction du sort des gouvernements régionaux, les trafiquants qui achètent une telle protection continueront à opérer, tant qu'il y aura une demande à satisfaire et de l'argent à gagner.

Pour l'instant, les analystes politiques et les spécialistes des conflits devraient accorder plus d'attention à l'incidence des saisies, en tant que signaux d'alerte possibles, que des épisodes d'instabilité, d'incertitude politique et peut-être de transition politique sont à venir ou déjà en cours. Si cette hypothèse est vraie, alors plusieurs pays de la région où des saisies récentes ont été effectuées, dont la Guinée-Bissau, le Mali et la Côte d'Ivoire, pourraient se trouver sur une trajectoire de périodes d'incertitude et de changement politique.

## Notes

- 1 Mark Shaw, « We Pay, You Pay » : protection economies, financial flows, and violence, dans Hilary Matfess et Michael Miklaucic (eds), *Beyond convergence, world without order*, Washington, D.C.: Center for Complex Operations, Institute for National Strategic Studies, 2016, p. 235-250.
- 2 Comme Gernot Klantschnig, Margaret Dimova et Hannah Goss l'ont souligné dans les débats sur le trafic de drogues à travers l'Afrique de l'Ouest, il y a une « dépendance excessive vis-à-vis de statistiques fragmentaires et peu fiables sur les saisies et les arrestations... » Voir G Klantschnig, M Dimova et H Goss, *Africa and the drugs trade revisited*, *Review of African Political Economy*, 43:148, 2016, 168.
- 3 Voir par exemple Axel Klein, *Trapped in the traffic: the growing problems of drug consumption in Lagos*, *The Journal of Modern African Studies*, 23:4, 1994.
- 4 Une référence au débat et au déclin de 2009 peut également être trouvée dans Liana Sun Wyler et Nicolas Cook, *Illegal drug trade in Africa: trends and U.S. policy*, Washington DC: Congressional Research Service, 30 septembre 2009, 1-2, [www.everycrsreport.com/files/20090930\\_R40838\\_64cbfc42148841d69df03115dea39f204351fc1d.pdf](http://www.everycrsreport.com/files/20090930_R40838_64cbfc42148841d69df03115dea39f204351fc1d.pdf).
- 5 Un résumé des estimations de l'ONUDC se trouve dans le Rapport mondial sur les drogues 2020, Brochure 3, Approvisionnement en drogues, Vienne : ONUDC, juin 2020, [https://wdr.unodc.org/wdr2020/field/WDR20\\_Booklet\\_3.pdf](https://wdr.unodc.org/wdr2020/field/WDR20_Booklet_3.pdf).
- 6 Voir par exemple Mark Shaw, *West African criminal networks in South and Southern Africa*, *African Affairs*, 101, 291-316. L'auteur a travaillé à divers titres sur le commerce ouest-africain depuis le début des années 2000 et le point sur ses origines antérieures est souvent oublié dans les analyses ultérieures.
- 7 Communication personnelle, avril 2021.
- 8 Voir Mark Shaw, *Drug trafficking in Guinea-Bissau, 1998-2014: the evolution of an elite protection network*, *The Journal of Modern African Studies*, 53:3, 2015, 229-364.
- 9 Braima Seidi Bá en Guinée-Bissau illustre bien ce point. Voir Initiative mondiale contre la criminalité transnationale organisée, *The Seidi Bá cocaine trial : a smokescreen for impunity?* Risk Bulletin, janvier 2021.
- 10 Cela ressort clairement des entretiens menés par l'auteur en Guinée-Bissau en 2019, où l'armée était moins impliquée dans la protection directe des expéditions, et un système plus compliqué, y compris la nomination de hauts fonctionnaires clés du système de justice pénale, servait de bouclier efficace contre toute tentative d'enquête et d'engagement de poursuites contre le trafic.
- 11 Entretiens réalisés par l'auteur en 2017/2018. Certaines des conclusions figurent dans OCDE, *Flux financiers illicites : L'économie du commerce illicite en Afrique de l'Ouest*, Paris : OCDE, 2018.
- 12 Jeremy McDermott, James Bargent, Douwe den Held et Maria Fernanda Ramírez, *The cocaine pipeline to Europe*, Global Initiative Against Transnational Organized Crime and Insight Crime, Rapport de recherche, février 2021, 40, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2021/02/The-cocaine-pipeline-to-Europe-GI-TOCInsightCrime.pdf>.
- 13 Jean Debie, *The West African port system: global insertion and regional particularities*, *EchoGéo*, 20 avril-juin 2012, 2, <https://journals.openedition.org/echogeo/13070>.
- 14 Extrait de la préface du rapport de Costa, ONUDC, *Drug trafficking as a security threat in West Africa*, Vienne : ONUDC, novembre 2008, [www.unodc.org/unodc/en/frontpage/drug-trafficking-as-a-security-threat-in-west-africa.html](http://www.unodc.org/unodc/en/frontpage/drug-trafficking-as-a-security-threat-in-west-africa.html).
- 15 Voir par exemple Côme Dechery et Lura Ralston, *Trafficking and fragility in West Africa*, Fragility, Conflict and Violence Group, Banque mondiale, 2015.
- 16 L'auteur a mené des entretiens avec des personnes proches ou impliquées dans ce trafic qui ont fait valoir ces points. Les mêmes points ont été repris dans le témoignage devant le tribunal de district des États-Unis, district sud de New York, États-Unis d'Amérique c. Rafael Garavito-Garcia, affaire 1:12-cr-00839-JSR Document 77 déposé le 24/04/15, pp. 40-42.
- 17 Je suis redevable à Jason Eligh pour ce point. Voir [https://en.wikipedia.org/wiki/Goldilocks\\_principle](https://en.wikipedia.org/wiki/Goldilocks_principle).
- 18 Les arguments dans ce sens ne sont pas nouveaux. Stewart Patrick, par exemple, a suggéré que si « la faiblesse de l'État est souvent un prérequis à l'afflux du crime organisé, elle n'est pas suffisante » et que les groupes criminels organisés ont besoin de certains aspects de l'infrastructure de l'État pour fonctionner. Voir Stewart Patrick, *Weak states, and global threats: assessing evidence of 'spillovers'*, document de travail numéro 73, janvier 2006, p. 20.
- 19 Pour une vue d'ensemble utile du concept, voir Matias Dewey, *State-sponsored protection rackets: regulating the market for counterfeit clothing In Argentina*, dans Jens Beckert et Matias Dewey (eds), *The architecture of illegal markets: towards economic sociology of illegality in the economy*, Oxford: Oxford University Press, 2007, 125-127.
- 20 Une étude importante, les rackets de protection parrainés par l'État sont considérés comme primordiaux pour réduire la violence et leur rupture risque de promouvoir la violence. Voir Richard Snyder et Angelica Duran-Martinez, *Does illegality breed violence? Drug trafficking and state-sponsored protection rackets*, *Crime, Law, and Social Change*, 52, 2009, p. 253-273.
- 21 Entretiens, Bissau, août 2019. Cela souligne l'importance de la surveillance externe et de la présence de responsables de l'ONU et d'agents de services répressifs étrangers pour apporter leur soutien aux agents locaux.
- 22 Pour une discussion sur l'utilité des données sur les saisies, voir une publication conjointe de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT) et d'Europol, *Improved drug supply indicators for Europe: progress report*, décembre 2018, p. 10.
- 23 Fiona Underwood, *Using seizures data to measure the scope and scale of organized crime*, Document de

- travail pour l'Initiative mondiale contre la criminalité transnationale organisée, août 2017, p. 2.
24. Pour plus de détails, voir <https://info.worldbank.org/governance/wgi/Home/Documents>.
  25. Afin de mettre les scores de l'Afrique de l'Ouest en perspective, la Suède a affiché un score en baisse de 100 à 80 de 1996 à 2019 ; les États-Unis sont passés d'un peu plus de 80 en 1996 à un peu moins de 60 en 2019, avec une baisse importante au milieu des années 2000 ; et, le Brésil est passé de sommets proches de 60 au début des années 2000 à un score de 20 en 2019.
  26. Ce lien entre l'économie politique et l'efficacité de la répression va à l'encontre de l'idée – largement répandue dans le débat sur le développement et le soutien à la sécurité – selon laquelle une meilleure formation et une meilleure répression aboutissent à elles seules à des saisies.
  27. Il y a par exemple un cas curieux de saisie au large des côtes de l'Afrique de l'Ouest d'un bateau de pêche qui aurait transporté 17 tonnes de cocaïne au cours de l'année 2020. Cette opération a été signalée au Conseil de sécurité de l'ONU. Le bateau a ensuite été sabordé et aucune drogue n'a été saisie. Très peu d'informations complémentaires sont disponibles. Bien que 17 tonnes semblent être une quantité trop importante pour avoir été transportées dans un bateau de pêche, des questions demeurent autour de l'incident et de ce qui s'est réellement passé.
  28. Au cours des années 1980, les Africains de l'Ouest – en particulier les Nigériens et les Ghanéens – sont devenus des participants actifs au commerce de l'héroïne, utilisant la région comme zone de transit de l'Asie vers les marchés européens et nord-américains. Les passeurs aériens étaient la principale source de transport, soutenue par une diaspora ouest-africaine croissante dans plusieurs parties du monde. La croissance des groupes d'expatriés nigériens a été le résultat des crises économiques qui ont affecté l'État nigérian pendant la période de la Deuxième République, 1977-83, lorsque de nombreuses personnes ont cherché une vie meilleure en dehors du pays. Stephen Ellis, *This present darkness: a history of Nigerian organized crime*, Londres: Hurst, 2016, p. 123.
  29. Stephen Ellis, *West Africa's international drug trade*, *African Affairs*, 108, 2009, p. 171-196.
  30. *Ibid.*, p. 173.
  31. Au Ghana, par exemple, des accusations ont été portées quant aux liens entre le gouvernement Rawlings et le commerce illicite de la drogue lorsque l'ambassadeur du Ghana en Suisse a été arrêté pour trafic en 1998. L'économie de la drogue était relativement ouverte, comme le note Emmanuel Akyeampong : « Dans les années 1990 à Accra, il était de notoriété publique quelles maisons étaient construites avec l'argent de la cocaïne et quelles voitures tape-à-l'œil étaient des voitures cocaïne. » Emmanuel Akyeampong, *Diaspora, and drug trafficking in West Africa: a case study of Ghana*, *African Affairs*, 104, 2005, 443.
  32. Entretien, Lagos, août 2019. Ce sentiment a été confirmé dans un entretien avec un autre responsable d'un autre pays.
  33. Entretien, Lagos, août 2019.
  34. Lors d'une évaluation à l'aéroport de Lagos, par exemple, on a montré à l'auteur du matériel informatique qui n'était pas déballé, n'avait pas été utilisé et/ou ne pouvait pas être branché.
  35. Un excellent exemple est l'ouvrage de Graham Denyer Willis, *The killing consensus: police, organized crime and the regulation of life and death in urban Brazil*, Berkeley: University of California Press, 2015.
  36. Des entretiens menés à Bissau pendant plusieurs années mettent en exergue cette question. Cela a également été souligné dans des témoignages devant les tribunaux.
  37. L'expression provient de la transcription d'un enregistrement lu par le procureur lors de l'interrogatoire d'une source confidentielle de la DEA. Affaire 1:12-cr-00839-JSR Document déposé le 24/04/15, pp. 40-42.
  38. L'utilisation du terme « narco-État » a été critiquée pour la Guinée-Bissau en raison d'un manque de critères quant à ce qu'un État ainsi défini devrait remplir. Voir par exemple l'introduction de Patrick Chabal et Toby Green (eds), *Guinea-Bissau: micro-state to 'narco-state'*, Londres: Hurst, 2016.
  39. Entretien avec des fonctionnaires de la police judiciaire au cours des années durant lesquelles les saisies ont été réalisées.
  40. Entretien, Bissau, août 2019.
  41. Voir ONUDC, *Rapport sur la situation du trafic de cocaïne en Afrique de l'Ouest*, mai 2007, <https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/Cocaine-trafficking-Africa-fr.pdf>
  42. Voir Ivan Briscoe, *Crime after Jihad: armed groups, the state and illicit business in post-conflict Mali*, Clingendael: Netherlands Institute of International Relations, mai 2014, 21, [https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2018/01/Clingendael\\_Crime-after-Jihad.pdf](https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2018/01/Clingendael_Crime-after-Jihad.pdf).
  43. Voir Global Initiative Against Transnational Organize Crime, *Illicit trafficking, and instability in Mali: past, present, and future*, Genève: GI-TOC, janvier 2014, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2014/01/Illicit-Trafficking-and-Instability-in-Mali-Past-present-and-future.pdf>.
  44. Alexandre Marc, Neelem Verjee et Stephen Mogaka, *The Challenge of Stability and Security in West Africa*, Washington DC: Agence française de développement et Banque mondiale, 2015, p. 37-38.
  45. Rapporté dans Davin O'Regan, *Cocaine and instability in Africa: lessons from Latin America and the Caribbean*, Washington DC: African Centre for Strategic Studies, juillet 2010, [www.jstor.org/stable/resrep19077?seq=1#metadata\\_info\\_tab\\_contents](http://www.jstor.org/stable/resrep19077?seq=1#metadata_info_tab_contents).
  46. Voir Ivan Briscoe, *Crime after Jihad: armed groups, the state and illicit business in post-conflict Mali*, Clingendael: Netherlands Institute of International Relations, mai 2014, 21, [https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2018/01/Clingendael\\_Crime-after-Jihad.pdf](https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2018/01/Clingendael_Crime-after-Jihad.pdf); et Global Initiative Against Transnational Organize Crime, *Illicit trafficking and instability in Mali: past, present and future*, Genève: GI-TOC, janvier 2014, <https://globalinitiative.net/wp-content/>

- uploads/2014/01/Illicit-Trafficking-and-Instability-in-Mali-Past-present-and-future.pdf.
47. Entretiens de l'IM-CTO menés au Mali. Rapportés dans <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2014/01/Illicit-Trafficking-and-Instability-in-Mali-Past-present-and-future.pdf>.
  48. Rapport final du Groupe d'experts créé par la résolution 2374 (2017) du Conseil de sécurité des Nations unies sur le Mali et renouvelé en application de la résolution 2484 (2019), S/2020/785, 13 août 2020, [www.securitycouncilreport.org/atf/cf/%7B65BFCF9B-6D27-4E9C-8CD3-CF6E4FF96FF9%7D/S\\_2020\\_785.pdf](http://www.securitycouncilreport.org/atf/cf/%7B65BFCF9B-6D27-4E9C-8CD3-CF6E4FF96FF9%7D/S_2020_785.pdf).
  49. Conseil de sécurité des Nations unies, Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel », S/2020/1293, 24 décembre 2020, <https://digitallibrary.un.org/record/3896005>.
  50. Cocaine trafficking in West Africa: the threat to stability and development (with special reference to Guinea-Bissau), décembre 2007, p. 3, [www.unodc.org/documents/data-and-analysis/West%20Africa%20cocaine%20report\\_10%2012%2007.pdf](http://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/West%20Africa%20cocaine%20report_10%2012%2007.pdf).
  51. En 2019, l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT) a estimé qu'environ 120 à 140 tonnes de cocaïne sont consommées chaque année dans l'Union européenne, tandis qu'environ le même volume de cocaïne est saisi par les services répressifs européens. Ainsi, environ 260 à 280 tonnes de cocaïne devraient être ciblées chaque année pour atteindre le marché de la drogue de l'UE au sens large. Entretiens avec des fonctionnaires de l'OEDT, Lisbonne, octobre 2019. Voir aussi OEDT, Technical Report: Estimating the size of the main illicit retail drug markets in Europe: an update, décembre 2019, p. 34, [www.emcdda.europa.eu/system/files/publications/12174/TD0219965ENN.pdf](http://www.emcdda.europa.eu/system/files/publications/12174/TD0219965ENN.pdf).
  52. Les points d'entrée les plus courants pour la cocaïne en Europe se trouvent dans le nord-ouest, reflétant l'emplacement des principaux ports à conteneurs, et dans le sud-ouest, le long de la côte espagnole. Le port d'Anvers en Belgique est le plus grand point de trafic de cocaïne vers l'Union européenne. En conséquence, les saisies de cocaïne les plus importantes pour 2018 par exemple ont été signalées en Belgique (53 tonnes), aux Pays-Bas (40 tonnes) et en Espagne (48,5 tonnes).
  53. La Colombie a la production estimée la plus élevée à 936 tonnes, suivie du Pérou à 649 tonnes et de la Bolivie à 301 tonnes. Pour les chiffres colombiens, voir : United States and Colombian officials set bilateral agenda to reduce cocaine supply, The White House, 5 mars 2020, [www.whitehouse.gov/briefings-statements/united-states-colombian-officials-set-bilateral-agenda-reduce-cocaine-supply/](http://www.whitehouse.gov/briefings-statements/united-states-colombian-officials-set-bilateral-agenda-reduce-cocaine-supply/). Pour les chiffres péruviens : ONDCP releases data on coca cultivation and production in Peru, The White House, 31 juillet 2020, [www.whitehouse.gov/briefings-statements/ondcp-releases-data-coca-cultivation-production-peru-073120/](http://www.whitehouse.gov/briefings-statements/ondcp-releases-data-coca-cultivation-production-peru-073120/). Pour les chiffres boliviens, voir : ONDCP releases data on coca cultivation and cocaine production in Bolivia, The White House, 13 novembre 2020, [www.whitehouse.gov/briefings-statements/ondcp-releases-data-coca-cultivation-cocaine-production-bolivia/](http://www.whitehouse.gov/briefings-statements/ondcp-releases-data-coca-cultivation-cocaine-production-bolivia/). Les chiffres de l'ONUDC fournissent une meilleure mesure à long terme que ceux de l'ONDCP, compte tenu d'un changement de méthodologie dans ce dernier cas.
  54. Les données sur la consommation de cocaïne en Europe sont mesurées, entre autres, par l'analyse des eaux usées dans certaines villes, ce qui est un indicateur relativement fiable, et montre une augmentation de la consommation dans plusieurs villes européennes, notamment Anvers, Amsterdam, Bristol, Zurich et Barcelone depuis environ 2014. Bien qu'une analyse statistique des tendances à long terme de la consommation de cocaïne chez les jeunes adultes (âgés de 15 à 34 ans) dans l'Union européenne ne soit possible que pour un petit nombre de pays, parmi ceux-ci, il existe des preuves d'une augmentation de la consommation à partir de cette époque. Le prix au détail de la cocaïne est resté stable sur une période de dix ans en Europe, tandis que la pureté a augmenté. En 2007, par exemple, au plus fort de l'accent mis sur le commerce de transit à travers l'Afrique de l'Ouest, 1 kg de cocaïne se vendait environ 80 000 dollars en Europe, contre seulement 50 000 dollars aux États-Unis. Cette position semble s'être inversée dix ans plus tard (au milieu de la sécheresse des saisies en Afrique de l'Ouest), la valeur marchande d'1 kg en Europe était fixée à environ 82 000 dollars contre un prix équivalent de 96 000 dollars aux États-Unis. Malgré la stabilité du prix, la pureté de la cocaïne au détail a augmenté depuis 2009, avec des niveaux de pureté en 2018 les plus élevés depuis une décennie. L'augmentation de la pureté combinée à des prix stables fournit un indicateur utile de la disponibilité croissante.
  55. Rapport européen sur les drogues 2020 : tendances et évolutions, Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT), 2020. Les citations sont tirées des pages 8 et 21.
  56. Voir la discussion dans Tuesday Reitano et Mark Shaw, Criminal contagion: how mafias, gangsters, and scammers profit from a pandemic, Londres : Hurst, 2021, 65-80.
  57. Ce constat repose sur des données actuellement non publiées qui doivent encore être examinées par des groupes d'experts continentaux. Cependant, il semble peu probable qu'il change radicalement.



## À propos des auteurs

Mark Shaw est le directeur de l'Initiative mondiale contre la criminalité transnationale organisée. Il était auparavant professeur de justice et de sécurité à la National Research Foundation à l'Université du Cap. Mark a travaillé pendant dix ans à l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime, notamment en tant que conseiller interrégional, chef de l'Unité de réforme de la justice pénale et du Programme mondial contre la criminalité transnationale organisée. Avant de rejoindre l'ONU, Mark a occupé un certain nombre de postes au sein du gouvernement sud-africain et de la société civile.

## À propos d'ENACT

Le projet ENACT renforce les connaissances et la capacité de l'Afrique à répondre plus efficacement à la criminalité transnationale organisée. ENACT analyse comment le crime organisé affecte la stabilité, la gouvernance, l'État de droit et le développement en Afrique, et s'efforce d'atténuer son impact. ENACT est mis en œuvre par l'Institut d'études de sécurité (ISS) et INTERPOL, en partenariat avec l'Initiative mondiale contre le crime transnational organisé (IG).

## Remerciements

ENACT est financé par l'Union européenne (UE). Cette publication a été produite avec l'aide de l'UE.



Image de couverture : AdobeStock | Infographics: COMPRESS.dsl

Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité de son auteur et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant les opinions ou la position de l'Union européenne ou du partenariat ENACT. Les auteurs contribuent aux publications d'ENACT à titre personnel.

© 2021, ENACT. Les droits d'auteur sur l'ensemble de l'ouvrage appartiennent à ENACT, à ses partenaires, à l'UE et à l'auteur, et aucune partie ne peut être reproduite en tout ou en partie sans l'autorisation expresse, par écrit, de l'auteur et du partenariat ENACT.